

# Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

Association fondée en 1921 reconnue d'Utilité Publique décret du 25 février 1927

NUMÉRO **350** JUILLET 2019

ACTUALITÉ

Notre Assemblée générale p.4



DÉCOUVERTE  
**Homme libre,  
toujours  
tu chérras...** p.26

# Sommaire

---

---

## Actualité p. 4

Notre Assemblée générale

## Actualité p. 10

Compte-rendu de l'Assemblée générale

---

## Domaine des Gueules Cassées p. 22

---

## Entre les lignes p. 24



---

## Découverte p. 26

Homme libre, toujours tu chérisas...

---

## Fondation p. 30

L'organisation de la Fondation des «Gueules Cassées»

## Fondation p. 31

Le Comité scientifique

## Fondation p. 32

Professeur Jacques Philippon, président du Comité scientifique de la Fondation



---

## Reportage p. 34

Les brigades du chien, avec les sapeurs-pompiers cynotechniciens



---

## Portrait p. 42

Le nouveau combat de Geoffrey Demouliez

---

## Culture p. 46

---

## Vie associative p. 48

Votre Association et vous

---

## À savoir p. 53

---

## Carnet p. 54

---

## Organisation p. 60

# Éditorial

## Sur le pont en toutes saisons

Une fois encore, nombre d'entre nous ont eu la joie de se retrouver à l'occasion de notre Assemblée générale dans notre beau domaine de La Valette-du-Var, accueillis comme toujours avec chaleur et gentillesse par l'équipe qui l'anime.

Les votes positifs, émis par la très grande majorité d'entre vous en faveur des candidats au poste d'administrateur et des motions présentées, sont une confirmation éclatante de la confiance que vous accordez aux dirigeants de l'Association et à ses collaborateurs qui en assurent le fonctionnement au quotidien. Tous vous en remercient.

De plus, de nombreuses adhésions de nouveaux membres jeunes, qui font suite à celles des deux années précédentes, sont un signe de confiance pour l'avenir. Nous développons nos contacts avec les participants aux opérations extérieures et surtout avec le Service de santé des armées, afin que les jeunes, qu'ils soient blessés physiques à la face et à la tête ou atteints de syndrome post-traumatique, aient connaissance de notre existence et de ce que peut leur apporter notre Association au plan du soutien moral et, éventuellement, matériel.

Nous constatons que la majorité de nos nouvelles recrues nous rejoignent suite aux conseils de l'un de nos camarades. Cela confirme que nous avons tous un rôle à jouer dans la pérennité et le développement de notre Union. Je vous invite donc, à chaque fois qu'une telle opportunité se présente, à favoriser l'adhésion de nouveaux membres. Rien ne vaut l'exemple d'un ancien pour susciter des candidatures. Je vous en remercie.

Pour pouvoir continuer à assurer à chacun les meilleures perspectives d'évolution de sa situation de pensionné, nous poursuivons avec vigueur et détermination :

- Nos interventions à propos de la mise en place de la nouvelle réglementation du suivi du contentieux des pensions militaires.
- Notre enrichissement du site internet « [code.pensionsmilitaires.com](http://code.pensionsmilitaires.com) ».
- Nos démarches destinées à nous assurer de la mise en place d'une gouvernance appropriée de la Française des Jeux après sa privatisation.

Les sujets d'actions de notre part ne manquent pas, même pendant la période estivale, pour laquelle je souhaite à vous tous, ainsi qu'à vos proches, qu'elle se déroule dans les meilleures conditions.

Henri Denys de Bonnaventure  
Président de l'Union des  
Blessés de la Face et de la Tête  
« Les Gueules Cassées »



# Notre Assemblée générale

## les 12 et 13 juin 2019

Cette année, la 98<sup>e</sup> Assemblée générale des Gueules Cassées s'est une nouvelle fois déroulée dans le cadre magnifique de notre domaine dans le Var.

Le mercredi 12 juin, une cérémonie religieuse à la mémoire de nos Fondateurs et de tous nos camarades décédés a été célébrée en plein air dans la pinède surplombant les bâtiments du domaine. Le jeudi 13 juin, l'Assemblée générale adoptait à une très large majorité toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration (vous trouverez les résultats dans les pages suivantes).

À l'issue de celle-ci, tous se sont ensuite rassemblés devant le monument des Fondateurs.

Le colonel Erick Landes, délégué militaire départemental du Var, a décoré notre camarade et porte-drapeau Geoffrey Demouliez, qui s'est vu remettre la Médaille militaire, entouré de ses 14 parrains Gueules Cassées occupant des fonctions d'administrateurs ou de délé-

gués. De très nombreux porte-drapeaux étaient présents pour le saluer.

S'ensuivirent les dépôts de gerbes par différentes autorités civiles et militaires présentes ou représentées à cette cérémonie. La gerbe des Gueules Cassées a été déposée par notre président Henri de Bonnaventure, accompagné des deux vice-présidents, le général Paul Dodane et Patrick Remm.

Une Marseillaise, chantée en chœur et *a cappella* par Pascale Maillot, a clôturé cette très belle cérémonie et tous, Gueules Cassées, épouses, familles et amis, ont pu ensuite partager un repas convivial dans la salle à manger du domaine.

Deux très belles journées où le soleil a largement contribué à notre historique sourire.



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT



Ouverture de l'Assemblée générale 2019 par Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT.



© Jean-Philippe Rothorf / UBFT

▲ Minute de recueillement pour nos camarades disparus.



© Jean-Philippe Rothorf / UBFT

▲ La présence de nombreux camarades et amis.



© Jean-Philippe Rothorf / UBFT

▲ Le père Arnaud Adrien, curé de la paroisse de La Valette-du-Var, Marie-Andrée Roze-Pellat et Henri de Bonnaventure, entourés des porte-drapeaux de l'UBFT.



© Jean-Philippe Rothorf / UBFT

▲ Marie-Andrée Roze-Pellat, vice-présidente de la Fondation, et Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT.



© Jean-Philippe Rothorf / UBFT

▲ Cérémonie religieuse en souvenir de nos fondateurs et de nos camarades disparus.



© Jean-Philippe Rothoift / UBFT



© Jean-Philippe Rothoift / UBFT

**A** Geoffrey Demouliez, porte-drapeau de l'UBFT entouré de ses parrains, est décoré de la Médaille militaire par le colonel Erick Landes, délégué militaire départemental du Var.



© Jean-Philippe Rothoift / UBFT

**A** Dépôt de gerbe par Karima Kandi, assistante parlementaire, représentant Cécile Muschetti, députée du Var.



© Jean-Philippe Rothoift / UBFT

**A** Dépôt de gerbe par Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var et conseiller départemental, représentant Marc Giraud, président du conseil départemental du Var.



© Jean-Philippe Rothoift / UBFT

**A** Dépôt de gerbe par le général Roger Pessidou, président d'honneur des Ailes Brisées, et le contre-amiral Michel Bec, délégué régional des Ailes Brisées.



© Jean-Philippe Rothoift / UBFT

**A** Dépôt de gerbe par Michel Richaud, vice-président de l'Union Nationale des Combattants (UNC), représentant le général Pierre Saint-Macary, président de l'UNC.



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT

▲ Bernard Tomasetti, délégué régional PACA-Provence et maître de cérémonie ce 13 juin.



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT

▲ Le général Paul Dodane, président délégué de l'Anopex et vice-président de l'UBFT, accompagné du colonel Bernard Altenbach, délégué du Var de l'Anopex (Association Nationale des participants aux Opérations Extérieures).



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT

▲ Dépôt de gerbe par Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var, et Carmen Semenou, son adjointe.



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT

▲ Dépôt de gerbe par Henri de Bonnaventure, président, accompagné des deux vice-présidents de l'UBFT, le général Paul Dodane et Patrick Remm.



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT

▲ Les personnalités présentes lors de cette cérémonie.

# Les coulisses de l'Assemblée générale





# Compte-rendu de l'Assemblée générale du jeudi 13 juin 2019

Conformément à la convocation de l'Assemblée générale annuelle qui a été adressée le 2 mai 2019 aux membres de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT), la séance est ouverte à 10h00, au domaine des Gueules Cassées, sis 151 avenue André Dupuy à La Valette-du-Var (83).

La feuille de présence indique que **89** Gueules Cassées sont présents dans la salle.

Le président précise que **695** pouvoirs ont été reçus. **619** ont été considérés comme valables et **598** ont pu être valablement répartis, dans la limite statutaire de 10 par membre présent, en cas de mise aux voix d'une motion de dernière minute.

Le président déclare l'Assemblée ouverte à **10h00** et demande à l'assistance de respecter une minute de silence à la mémoire de tous ceux de nos camarades, de leurs conjoints ou membres de leur famille qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée générale, en y associant également les militaires morts en Opérations Extérieures ou en service, ainsi que les victimes d'attentats, en particulier :

- Le major Jean Marqués, notre porte-drapeau de la Région Aquitaine,
- Les militaires, qui, au cours de ces derniers mois ont payé de leur vie, leur engagement au service de la France,
- Les sapeurs-pompiers de Paris, le caporal-chef Simon Cartannaz et le première classe Nathanaël Josselin qui ont succombé à leurs blessures lors de l'explosion de la rue de Trévisse le 12 janvier, ainsi que les pompiers de France, volontaires ou professionnels, qui se dévouent au quotidien au service de nos concitoyens, parfois au péril de leur vie,
- Le médecin capitaine Marc Laycuras, mort le 2 avril au Mali,
- Les bénévoles de la Société Nationale de Sauvetage en Mer, dont une vedette, basée en Bretagne, à Argenton Porspoder, porte le nom *Colonel Picot*,
- Les deux membres du commando Hubert, unité d'assaut basée à Saint-Mandrier non loin de notre domaine, les maîtres Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello, tués le 10 mai au Sahel dans une opération de libération d'otages,

- Et au-delà de nos pensées pour les morts, rendons également un hommage appuyé à l'ensemble des membres de nos forces qui, eux tous, se comportent en héros.

Conformément à l'ordre du jour, il est donné lecture des différents rapports qui figuraient dans la brochure jointe à la convocation de cette Assemblée générale, et dont les textes ne sont pas à nouveau reproduits. Les textes sont mis en ligne sur le site internet [www.gueules-cassees.asso.fr](http://www.gueules-cassees.asso.fr)

Seuls, le résultat du vote des résolutions, le résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration et les réponses aux questions diverses, figurent dans ce procès-verbal.

## Ordre du jour de l'Assemblée générale :

- Lecture du rapport moral 2018 par le président, Henri Denys de Bonnaventure,
- Lecture du rapport d'activité 2018 par le directeur général, Olivier Roussel,
- Présentation des comptes de 2018 par le trésorier, Bernard Allorent,
- Présentation du budget 2019 par le trésorier, Bernard Allorent,
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes, Didier Piro,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées du commissaire aux comptes, Didier Piro,
- Réponses par le président aux questions posées par écrit,
- Lecture du résultat du vote des résolutions, par Guy Delplace, président de la commission de scrutin,
- Lecture du résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration, par Guy Delplace, président de la commission de scrutin.

## QUESTIONS DES MEMBRES

**Le président rappelle que l'article 1.1 du Règlement intérieur prévoit un délai de 21 jours avant l'Assemblée générale pour poser une question. Nous avons, par lettre recommandée avec accusé de réception datée du 17 mai, reçu quatre questions de Michel Rodier, dans le délai imparti.**

### **PREMIÈRE QUESTION RELATIVE À L'INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES**

**Comment le représentant de l'UBFT au CA de l'INI envisage-t-il de promouvoir dans cette Institution une amélioration concrète et significative des soins apportés aux membres de notre Union, grands blessés médullaires ou cérébro-lésés, dans le droit fil de ce qu'a toujours été une des vocations spécifiques de l'INI ?**

La qualité des soins au sein de l'INI est un enjeu majeur pour l'UBFT et, en tant que membre du Conseil d'administration de cette institution au nom de l'UBFT, je ne manque pas de porter le plus souvent possible la parole des camarades pensionnaires, grands blessés médullaires ou cérébro-lésés. Mes interventions auprès de la direction sont régulières. J'ai prévu de prendre contact avec Stéphane Colin, représentant des usagers au sein de l'établissement, pour faire un point complet avec lui sur les besoins des blessés et réfléchir aux actions spécifiques que nous pourrions porter en tant qu'Union des Blessés de la Face et de la Tête.

### **DEUXIÈME QUESTION**

**Le président de l'UBFT peut-il intervenir auprès des autorités ministérielles pour que ne restent pas sans réponses des lettres adressées par le président d'une association nationale de grands blessés, lui-même membre de cette Union ?**

Dans cette question, Monsieur Rodier fait référence aux courriers transmis le 16 août 2018 à la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées et à la ministre des Armées le 31 janvier 2019, courriers alertant sur la situation d'impasse médicale dans laquelle se trouvent les grands blessés de la moelle épinière.

L'UBFT est hélas confrontée également à des réponses souvent partielles qui recensent ce qui a été fait en périphérie des points soulevés et soulignent les principes de coopération entre les différents hôpitaux d'instruction des

armées (HIA). Ces réponses, si elles témoignent d'une bonne volonté des pouvoirs publics, montrent la difficulté qu'ont nos gouvernants à répondre de manière pragmatique à nos demandes. Nous devons maintenir nos exigences, exiger des réponses concrètes et développer les contacts avec les parlementaires susceptibles d'intervenir lors du vote des lois traitant des problématiques nous intéressant.

### **TROISIÈME QUESTION**

**Comment l'UBFT envisage-t-elle de remédier au plus tôt à l'absence d'un grand blessé qui nous représenterait au sein de la CSPC pour que notre Union soit un véritable acteur au sein de cette instance dont le fonctionnement est très loin de répondre aux attentes initialement mises dans sa création ?**

Les nominations au sein de la Commission Spéciale des Prestations Complémentaires (CSPC) sont prévues pour trois ans. Le renouvellement des représentants de cette instance a eu lieu en juillet 2018. La ministre des Armées a nommé comme personnalités qualifiées des représentants de la FNAM, de la FNACA, de l'ANOPEX et de l'UNC. Le principal moyen d'influer sur le fonctionnement de cette instance jusqu'en 2021 sera de nous rapprocher de ces associations et de travailler avec elles pour porter nos propositions.

### **QUATRIÈME QUESTION**

**La multiplication des récentes ou prochaines réformes plus ou moins structurelles ou conjoncturelles portant sur le sort fait aux ressortissants du PMI-VG rend leurs résultats concrets pour eux difficilement prévisibles. L'AG 2019 de l'UBFT devrait être l'occasion de présenter aux membres de l'Union une vision aussi synthétique, argumentée et fiable que possible des conséquences de ces réformes à attendre à court et moyen terme. Seule maître de Tienda-Jouhet dispose de la compétence très fine et actualisée nécessaire pour établir une synthèse**

suite page 12

### fiable. Est-il possible qu'elle soit mandatée pour intervenir sur ce sujet lors de notre prochaine AG?

Le quatrième sujet abordé est celui des conséquences des réformes envisagées par les pouvoirs publics en 2019 et notamment, une importante refonte du contentieux des pensions militaires d'invalidité.

Nous avons eu l'occasion d'intervenir lors du processus

de consultation décidé par le gouvernement et nous avons à plusieurs reprises essayé d'infléchir certains points. Nous avons partiellement réussi mais des dispositions sont facteurs d'inquiétude pour nous. Maître de Tienda, avec laquelle nous avons régulièrement travaillé, va en quelques minutes (exercice difficile s'il en est) en synthétiser les grandes lignes.



#### LECTURE DES RÉSULTATS

PAR GUY DELPLACE,  
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE SCRUTIN

## RÉSULTAT DU VOTE DES RÉSOLUTIONS arrêtées par le Conseil d'administration du 11 avril 2019

### Résolution n° 1

#### Approuvée à la majorité absolue

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports moral et d'activité 2018, l'Assemblée générale approuve ces rapports dans toutes leurs dispositions.

Nuls	25
Exprimés	853
Pour	798
Contre	4
Abstentions	51

### Résolution n° 2

#### Approuvée à la majorité absolue

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2018 dans toutes leurs dispositions et donne quitus au Conseil d'administration.

Nuls	28
Exprimés	850
Pour	790
Contre	8
Abstentions	52

### Résolution n° 3

#### Approuvée à la majorité absolue

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat comptable déficitaire de l'exercice d'un montant de 1 813 273,54 euros de la façon suivante :

- Imputation du déficit au report à nouveau qui passe ainsi de 27 557 911,32 euros à 25 744 637,78 euros.
- Les autres réserves restent inchangées.

Nuls	30
Exprimés	848
Pour	738
Contre	8
Abstentions	102

### Résolution n° 4

#### Approuvée à la majorité absolue

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la présentation du budget 2019, l'Assemblée générale l'adopte dans toutes ses dispositions.

Nuls	28
Exprimés	850
Pour	770
Contre	9
Abstentions	71

# RÉSULTAT DU SCRUTIN PORTANT SUR LE RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lecture par Guy Delplace, président de la commission de scrutin du résultat du scrutin portant sur le renouvellement partiel du Conseil d'administration pour un mandat de trois ans ayant pour échéance l'Assemblée générale 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

<b>INSCRITS</b>	<b>2 473 membres</b>
Votants par correspondance	920
Votants sur place	12
Total des votants	932
Bulletins nuls	79
Exprimés	853

## RÈGLE DE MAJORITÉS REQUISES POUR ÊTRE ÉLU

1/4 des votants =	233
50% + 1 voix des suffrages exprimés =	427

■ Pierre Amestoy	255	Non élu
■ José Baraton	614	élu
■ Hubert Chauchart du Mottay	654	élu
■ Charles Dauphin	640	élu
■ Paul Dodane	645	élu
■ Bertrand de Lapresle	653	élu
■ Alain Kergonou	187	Non élu
■ Dominique Large	188	Non élu
■ Jean-François Louvrier	280	Non élu

■ Jean-Daniel Marquis	645	élu
■ André Matzneff	577	élu
■ Patrick Remm	634	élu

Les opérations de dépouillement ont été menées par la commission de scrutin, présidée par **Guy Delplace**, administrateur, assisté par un vice-président, Gérard Pinson, délégué régional, par :

- Robert Abian, délégué régional,
- Tadj Charef, délégué départemental,
- Michel Clicque, administrateur et délégué régional,
- Frédéric Durini, délégué départemental,
- Robert Esquirol, délégué régional,
- Bernard Luquet, délégué régional,
- Gilles Ménard, porte-drapeau,
- Pascal Stein, délégué départemental,
- Olivier Denhaene, directeur adjoint chargé des affaires juridiques.

Le président remercie les membres pour leur participation à la commission de ce scrutin.

## Fin de séance

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'ayant été soumise au Conseil d'administration dans le délai de 21 jours prévu au Règlement intérieur, le président remercie vivement les participants et déclare la séance levée à 12 h 00.



▲ Michel Clicque et Tadj Charef, membres de la commission de scrutin.



▲ Intervention de Bernard Allorent, trésorier de l'UBFT.

# Les Gueules Cassées étaient présents...

## MAI

### 6 mai

Assemblée générale de l'Association du « Mémorial des Aviateurs » au siège de l'UBFT

### 7 mai

- Réunion au ministère des Armées du G12 - Groupe de travail n° 1 Monde combattant et droit à réparation
- Réunion avec l'Association « Civisme Défense Armée Nation » (CIDAN)

### 8 mai

- Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 et ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe
- Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 au Domaine des Gueules Cassées et remise de décorations de la délégation Var de l'ANOPEX

### 13 et 14 mai

Assemblée générale de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC)

### 15 mai

Assemblée générale de l'Association pour le Développement des Œuvres d'Entraide dans l'Armée (ADO)

### 16 mai

Réunion au ministère des Armées du G12 - Groupe de travail n° 3 Blessés, invalides et conjoints

### 21 mai

Réunion au ministère des Armées du G12 - Groupe de travail n° 1 Monde combattant et droit à réparation

### 22 mai

Assemblée générale à Nantes de l'ANOPEX (Association Nationale des participants aux Opérations Extérieures)

### 23 mai

Réunion au ministère des Armées du G12 - Groupe de travail n° 3 Blessés, invalides et conjoints

### 24 mai

- Réunion du Bureau de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie
- Obsèques aux Invalides de Jacques GOJJAT, président honoraire de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC)
- Réunion avec le général Jean-Claude GALLET, commandant la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)
- Réunion organisée à Paris de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale

## 28 mai

- Réunion au ministère des Armées du G12 - Groupe de travail n° 3 Blessés, invalides et conjoints
- Assemblée générale de La Flamme sous l'Arc de Triomphe - Flamme de la Nation
- Réunion de travail à la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie

## 31 mai

Réunion de travail à la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie

## JUIN

### 4 juin

- Réunion avec l'Agence de Participation de l'État dans la cadre de la privatisation de la Française des jeux (FDJ)
- Cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe de la Fédération Nationale des Anciens d'Outre-Mer et Anciens Combattants des Troupes de marine (FNAOM-ACTDM)

### 5 juin

- Assemblée générale de la Française des jeux (FDJ)
- Réunion des délégués des Ailes Brisées au siège de l'UBFT
- Conseil d'administration du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG)

### 6 juin

- Assemblée générale des Ailes Brisées
- Assemblée générale de Solidarité Défense au siège de l'UBFT
- Conseil d'administration de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie
- Conférence du colonel Maxime Schiavon, historien, à propos de son dernier ouvrage intitulé *Weygand, l'intransigeant* organisée par la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie
- Cérémonies de commémoration du débarquement de Normandie à Courseulles-Sur-Mer (14)

### 8 juin

Cérémonies lors de la Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

### 17 juin

Cérémonie au Panthéon en hommage au Préfet Jean Moulin en présence de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées

### 20 juin

Congrès national de la Fédération André Maginot à Caen

## 21 juin

Réunion avec le médecin général des armées Maryline Gygax Généro, directrice centrale du Service de Santé des Armées (SSA)

## 27 juin

Conseil d'administration de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC-VG)

## JUILLET

### 1<sup>er</sup> juillet

- Séance plénière de clôture du G12 « Anciens combattants » sous la présidence de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées
- Cérémonie de décoration du drapeau de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) à l'état-major de la Brigade - caserne de Champperret

### 2 juillet

- Réunion à Matignon dans le cadre de la privatisation de la Française des jeux
- Audition par la mission d'information relative au suivi des blessés - Commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale

### 4 juillet

Journée d'étude ayant pour thème « Le monde combattant 1918-2018 » organisée par la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale

### 5 juillet

Conseil d'administration de l'Institution Nationale des Invalides (INI)

### 9 juillet

Cérémonie de clôture du comité des mécènes de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale

### 12 juillet

Invitation du monde combattant à Matignon dans le cadre des cérémonies du 14 juillet

### 13 juillet

- Prise d'armes de la Légion étrangère au Palais du Luxembourg à l'invitation du Sénat
- Invitation au ministère des Armées pour une réception en présence du président de la République

### 14 juillet

Défilé du 14 juillet sur l'avenue des Champs-Élysées

### 17 juillet

Rencontre avec le général Denis Mistral, commandant la Légion étrangère (COMLE), à la Maison du Légionnaire d'Auriol et au Domaine de Puylobier

# Dates à retenir : cérémonies du souvenir les 17 et 18 septembre 2019

Voici les dates des prochaines cérémonies des Gueules Cassées :



**Mardi 17 septembre 2019**

## La Flamme

Les Gueules Cassées raviveront la Flamme sous l'Arc de Triomphe à 18 h 30.

Rendez-vous à 17 h 30 à l'entrée du passage souterrain, à l'angle des avenues des Champs-Élysées et Friedland. Le port des décorations est vivement souhaité.

**Mercredi 18 septembre 2019**

## Le service des Fondateurs

Un service religieux à la mémoire des Fondateurs et de tous les membres disparus des Gueules Cassées aura lieu à 10 h en la basilique Notre-Dame des Victoires, 2 place des Petits-Pères, Paris 2<sup>e</sup>.

## Cimetière de Moussy

Une cérémonie du souvenir se tiendra à 15h30 au cimetière de Moussy, où se trouvent les tombes de nos Fondateurs mais également de nombreux camarades disparus.



# Découverte du Centre de Transfusion Sanguine des Armées



▲ Visite du Centre de Transfusion Sanguine des Armées conduite par le médecin général Éliane Garrabé, directrice du CTSA, accompagnée du médecin chef des services, Benoît Clavier, président de l'APTSA.



▲ Présentation par le pharmacien chef Anne-Christine Mendes du plasma lyophilisé de l'urgence et de ses différents conditionnements



▲ Intervention du commissaire (ro) principal Bertrand Bouchend'homme.

**22 mai 2019.** Répondant à l'invitation du médecin général Éliane Garrabé, directrice du Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA) et du médecin chef des services, Benoît Clavier, président de l'Association pour la Promotion de la Transfusion Sanguine dans les Armées (APTSA), notre président, Henri de Bonnaventure, et Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT,

ont participé à la *Rencontre avec les partenaires de l'APTSA* organisée au centre de Clamart.

La journée a commencé par une présentation du CTSA à travers ses missions et son fonctionnement, puis de l'APTSA à travers ses actions 2018-2019 et ses projets pour les années à venir. Les partenaires présents ont ensuite été conviés à une visite complète du site

de Clamart. Une journée passionnante qui a permis de découvrir une entité toute particulière mais ô combien précieuse pour les militaires blessés.

Merci au médecin général Éliane Garrabé, au médecin chef des services Benoît Clavier et au commissaire principal (ro) Bertrand Bouchend'homme pour l'organisation de cette journée.

# Édition 2019 du Raid Drakkar



 Commémoration au monument aux morts de Nice à l'arrivée du Raid.



 Les cyclistes.



 Passage du Col de la Bonette (2 802 m).

**13 au 19 juin 2019.** Chaque année depuis 2017 se tient un raid réunissant des rescapés de l'attentat du Drakkar, des familles des victimes, d'anciens militaires et des militaires d'active, dans le but de maintenir le souvenir des 58 militaires français décédés ce 23 octobre 1983 à Beyrouth.

Tout au long du trajet de 640 km qui relie à vélo Annecy à Nice, avec un départ au 27<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs, les pauses ont permis plusieurs commémorations et rencontres, démontrant ainsi que cet esprit de fraternité unissant les frères d'armes est toujours bien présent.

Cette manifestation annuelle a été également l'occasion de récolter des dons au profit de l'Association des Rescapés et Familles Victimes de l'Attentat du Drakkar (ARFVA Drakkar). L'UBFT apporte depuis plusieurs années un soutien à cette association dont plusieurs membres sont également membres des Gueules Cassées.

Nos camarades Daniel Tamagni, porte-drapeau de la délégation UBFT du Languedoc-Roussillon, et Éric Mohamed, porte-drapeau de l'ARFVA Drakkar, ont participé à ce raid car ils font partie des 15 survivants de cet attentat.



 Daniel Tamagni devant le monument aux morts de Saint-Sauveur-sur-Tinée.

# Un chemin de mémoire

## pour marquer 80 ans de présence des Gueules Cassées à Moussy-le-Vieux



**A** Armand Jacquemin, maire de Moussy-le-Vieux, entouré de Patrick Renaud, président de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, et d'Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT.

**A** fin de sceller dans les esprits le long passage des Gueules Cassées dans la commune, la municipalité de Moussy-le-Vieux a décidé de créer un chemin de mémoire. Séduite par le projet, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) a apporté son soutien financier et a ouvert son fond d'archives à la réalisation de ce parcours, composé de neuf pupitres dont chacun raconte aux visiteurs un pan de l'histoire du village.

Le chemin de mémoire a été inauguré le samedi 15 juin 2019 en présence d'une délégation représentant les Gueules Cassées composée d'Henri de Bonnaventure, président, Patrick Remm, vice-président, Jean Deprez, administrateur et délégué de la région Champagne portant le drapeau de sa délégation, Bernard Luquet, délégué pour l'Île-de-France, et Olivier Roussel, directeur général.



**A** Yannick, comédien.



**A** L'ouverture officielle du chemin de mémoire qui rend hommage aux Gueules Cassées.

Sous un soleil estival, la journée a débuté par un spectacle de rue, joué devant un hôpital de campagne reconstitué, intitulé «Car c'est bien d'humanité dont nous parlons : Fragments d'histoire d'un poilu ordinaire», joué par Yannick, comédien, jongleur et musicien de la compagnie *Les Yeux fermés*.

Ce spectacle évoque le parcours des paysans, des charpentiers, des boulangers, des bédouins, des bergers... partis et devenus soldats du jour au lendemain projetés dans la Grande Guerre.

Armand Jacquemin, maire de Moussy, a ouvert son allocution par la lecture



### ▲ Une belle cérémonie qui a rassemblé un public nombreux.

de deux lettres.

Celle d'Emmanuel Macron, président de la République, dont l'agenda ne lui permettait pas d'être présent, mais qui « tenait à saluer l'engagement de la municipalité de Moussy pour faire vivre la mémoire de ces hommes fracassés par la brutalité inouïe de la Première Guerre mondiale. Ils ont su trouver au château de Moussy-le-Vieux ce havre de paix qui a permis à nombre d'entre eux, ainsi qu'à bien d'autres de nos soldats engagés dans la défense de nos valeurs, profondément blessés dans leur chair et leur âme, de reprendre goût à la vie... ».

Puis le message du général (2s) Chauchart du Mottay, président de la Fondation des « Gueules Cassées », qui rappelait son attachement au domaine de Moussy et aux relations privilégiées qu'il a entretenues avec la commune durant ses années de présidence de l'UBFT.

Monsieur le maire a ensuite rappelé, dans un discours empli d'émotion, la fraternité qui a régné entre les Gueules Cassées et les villageois de 1926 à 2014. Il a insisté sur sa fierté d'avoir rencontré de grands blessés tels Jacques Fuksa, l'abbé Bréhamet ou le général Chauchart du Mottay, et d'avoir été leur ami.

Olivier Morin, vice-président du conseil départemental de Seine-et-Marne en charge du patrimoine, a renouvelé ses

félicitations pour le travail de mémoire remarquable accompli.

Henri de Bonnaventure, dans une réponse pleine d'entrain, a rappelé que l'association se perpétuait aujourd'hui par l'accueil de nouveaux jeunes blessés en OPEX, gendarmes, policiers et pompiers blessés dans le cadre de leur engagement au profit de la sécurité de leurs concitoyens, que la blessure soit physique ou psychologique. Le président a réaffirmé que Moussy resterait gravé à jamais dans le cœur et la mémoire collective des Gueules Cassées et que, chaque année, une délégation de Gueules Cassées continuerait de venir en pèlerinage au cimetière où reposent les Fondateurs et nombre de leurs camarades.

Pour clore les discours, une chorale d'enfants a interprété l'émouvante chanson *Le soldat* composée par Calogero et donnée à Florent Pagny, avant d'entonner *La Marseillaise* qui fut reprise en chœur par l'assistance.

Puis vint le moment de dévoiler, devant la mairie de Moussy, une sculpture réalisée par Gilles Oderigo, artiste mous-syssien, représentant trois visages défigurés, mais conservant toute leur élégance et leur fierté.

Corine Valade, romancière et adjointe

au maire en charge des affaires culturelles, a raconté le long travail de recherche historique et iconographique, la rédaction des textes en collaboration avec Olivier Roussel et Florence de Bonnaventure, en sa qualité de documentaliste pour les médias. Corine Valade a invité le public à visiter l'exposition de dessins d'enfants de la commune constituant une grande fresque sur le thème des Gueules Cassées.

Armand Jacquemin et Henri de Bonnaventure ont coupé le ruban tricolore ouvrant solennellement le chemin de mémoire dont le dernier pupitre, installé au cimetière du village, rend hommage aux Gueules Cassées qui reposent sous les croix de granit.

La délégation des Gueules Cassées s'est inclinée sur les tombes des Fondateurs et le caveau de nos camarades.

Patrick Renaud, président de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) a honoré cette manifestation de sa présence.

Un cocktail champêtre a clôturé cette belle journée de juin dont vous retrouverez prochainement des images vidéo tournées par notre réalisateur, Laurent Urbanski, sur les sites internet [www.gueules-cassees.asso.fr](http://www.gueules-cassees.asso.fr), YouTube et Vimeo.

# Journée nationale des blessés de l'armée de Terre (JNBAT)



 La délégation de l'UBFT présente à l'événement.



 Patrick Remm, second vice-président de l'UBFT, le général Christophe de Saint-Chamas, gouverneur militaire des Invalides, Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, et le médecin inspecteur général Michel Guisset, directeur de l'Institution Nationale des Invalides (INI).

**22 juin 2019.** Depuis 2017, l'armée de Terre organise une journée nationale en hommage et en soutien à ses blessés et à leurs familles (JNBAT). L'édition 2019 avait pour thématique « Fraternité et innovation », et pour parrain le chanteur Vianney.

Au-delà de la manifestation organisée toute la journée au parc André Citroën à Paris, une centaine d'activités étaient également organisées en France et à l'étranger.

À Paris, la JNBAT s'est déroulée en présence de la ministre des Armées, Florence Parly, et du chef d'état-major de l'armée de Terre, le général d'armée Jean-Pierre Bosser. Les différents stands du parc André Citroën ont permis dès 10h de découvrir les organisations impliquées dans l'accompagnement des blessés (institutions, associations, etc.). Ils ont été également l'occasion de mettre en exergue l'esprit de fraternité et de

présenter le caractère innovant de l'organisation de la chaîne de soutien des blessés.

Deux concerts gratuits étaient proposés l'après-midi : le premier par la musique royale de la Marine belge, à 14 h 30, et

le deuxième par la musique des Troupes de marine, à 16 h 30.

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête, représentée par Henri de Bonnaventure, président, le général Paul Dodane et Patrick Remm, respectivement

premier et second vice-présidents, Pierre Dautrey, administrateur, Olivier Roussel, directeur général, et son équipe, était une nouvelle fois présente sur un stand aux couleurs des Gueules Cassées.



© UBFT

## Rencontre à la Base aérienne 116

**24 juin 2019.** Lors de sa visite à la Base aérienne 116 de Luxeuil-les-Bains, Florence Parly, ministre des Armées, a rencontré plusieurs personnalités locales

invitées par Christophe Lejeune, député de Haute-Saône, dont Guy Delplace, administrateur de l'UBFT. Notre administrateur peut confirmer que Madame

la ministre connaît bien les Gueules Cassées et ses actions auprès du monde combattant et plus particulièrement auprès des militaires blessés.



**▲** Francis Mathieu, premier adjoint de Christiane Bey, maire de Saint-Sauveur, Guy Delplace, administrateur UBFT, Ziad Khoury, préfet de Haute-Saône, Florence Parly, ministre des Armées, et Christophe Lejeune, député de Haute-Saône.



**▲** Guy Delplace et Florence Parly.

© DR

# Domaine des Gueules Cassées

## L'Amicale du 1<sup>er</sup> choc chez les Gueules Cassées



 *Remise de décoration et dépôt de gerbe.*

**Le lundi 27 mai 2019**, l'Amicale des anciens du 1<sup>er</sup> bataillon de choc a tenu son Assemblée générale au Domaine des Gueules Cassées à La Valette-du-Var. Après l'AG, tous les membres et amis se sont rassemblés au monument des

Fondateurs de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête pour une remise de décoration et un dépôt de gerbe, avant de partager un repas de cohésion dans la salle à manger du Domaine.

 *Rassemblement pour la cérémonie.*

## La Légion étrangère au domaine

**L'**ensemble du personnel du bureau des anciens de la Légion étrangère (BALE) s'est retrouvé pour une sortie cohésion au domaine des Gueules Cassées.

Le BALE, qui est basé à Aubagne, s'articule en quatre cellules : administration, chancellerie, retraite et archives. Il administre et répond aux différentes sollicitations des anciens légionnaires.

L'adjudant-chef Vincent Lespinass, qui connaît les liens unissant la Légion et les Gueules Cassées, avait tout naturellement choisi notre domaine pour organiser cette belle journée.



# Le domaine des Gueules Cassées

## UN DOMAINE, UNE HISTOIRE

LE DOMAINE DU COUDON A ÉTÉ ACQUIS EN 1934 POUR ACCUEILLIR LES ANCIENS COMBATTANTS BLESSÉS À LA FACE, DE LA GRANDE GUERRE À NOS JOURS.

Aujourd'hui, notre domaine de 30 hectares propose des séjours de vacances et organise également tout événement festif ou professionnel.

Une équipe professionnelle et attentionnée vous accueille toute l'année dans ce lieu magique, situé entre Toulon et Hyères, au pied du mont Coudon, face à la Méditerranée.

 **Les Gueules Cassées**

## CAPACITÉ D'ACCUEIL

NOTRE DOMAINE DISPOSE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS À MÊME DE FACILITER LE DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR ET DE VOS ÉVÉNEMENTS :

- une salle de restaurant modulable pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- un bar avec terrasse
- une chapelle pour vos cérémonies, mariages et baptêmes
- 48 chambres climatisées, avec connexion wi-fi
- une piscine
- un court de tennis
- des terrains de pétanque
- 15 hectares de garrigue et pinède classés zone naturelle
- 6 salles connectées, équipées de matériel audiovisuel, pour 10 à 200 personnes
- parkings sécurisés



### VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION OU UNE ENTREPRISE ?

Nous disposons de tout l'équipement nécessaire à vos séminaires, réunions ou conférences.

### VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

Choisissez notre domaine pour vos séjours, ou encore l'organisation de vos réceptions, mariages, baptêmes...

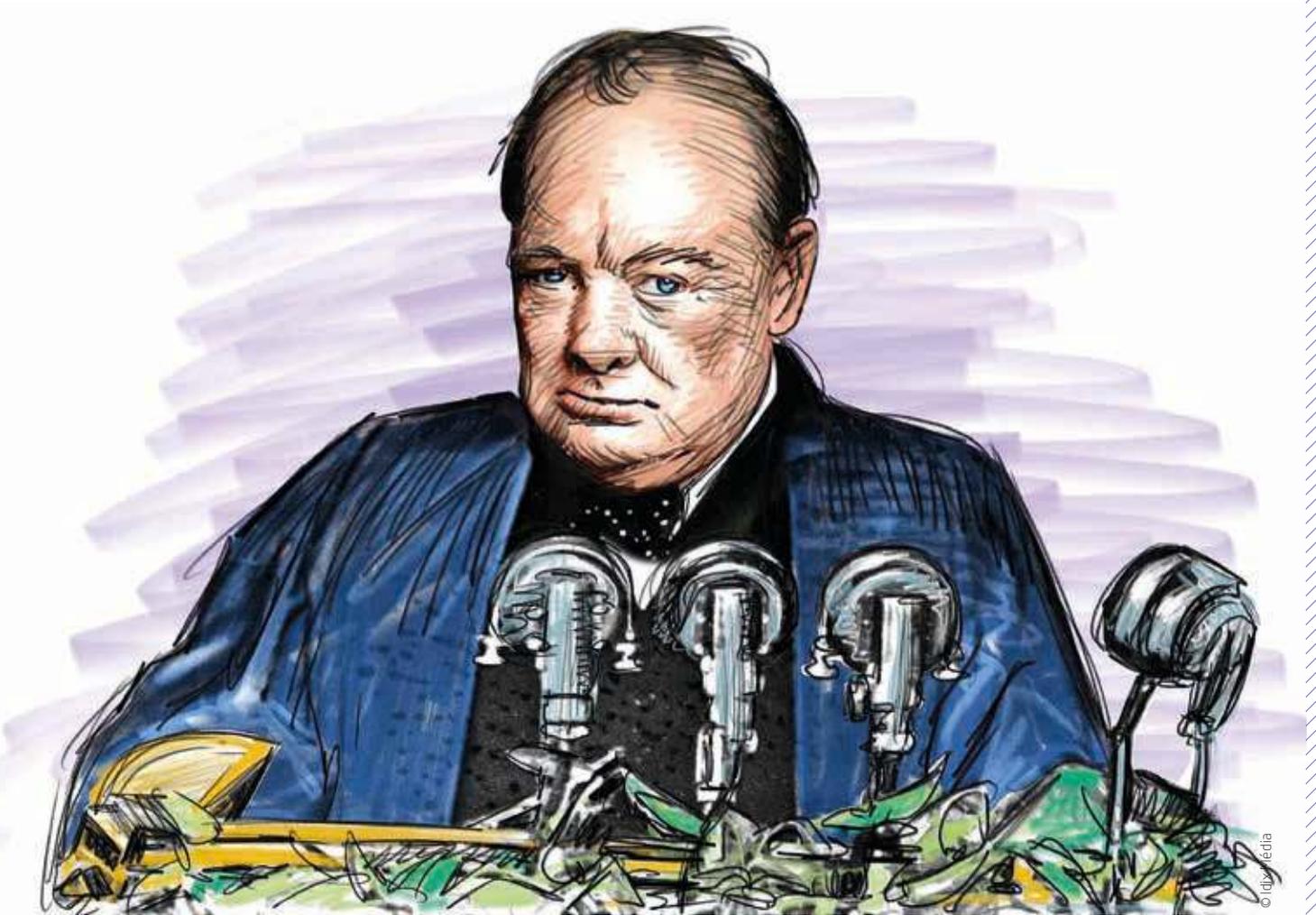
### Contact

Tél. : 04 94 61 93 00  
Mail : [coudon@gueules-cassees.asso.fr](mailto:coudon@gueules-cassees.asso.fr)  
151, avenue André Dupuy  
83160 La Valette-du-Var

## Entre les lignes

### LES PETITES HISTOIRES DE L'HISTOIRE

#### LE « RIDEAU DE FER » ET « LE NERF DE LA PAIX »



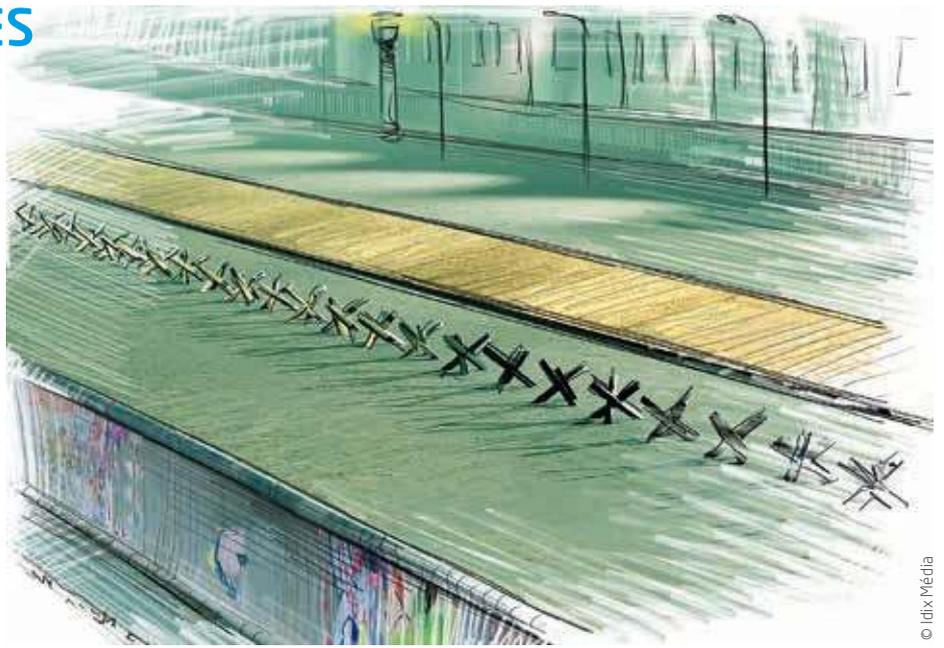
**L**e 5 mars 1946, alors qu'il a quitté le pouvoir quelques mois auparavant, Winston Churchill prononce un discours célèbre de 45 minutes, à Fulton dans le Missouri, à l'invitation du président Truman. Inquiet des conséquences de l'expansionnisme soviétique, il alerte sur les risques d'une nouvelle guerre et d'une tyrannie, prône le ren-

forcement de l'action des Nations unies et dénonce le « Rideau de fer » : « *De Stettin sur la Baltique à Trieste sur l'Adriatique, un rideau de fer s'est abattu à travers le continent.* » Cette métaphore, empruntée au vocabulaire théâtral, utilisée dès 1917 par l'écrivain russe Vassili Rosanov, est souvent reprise dans les décennies suivantes dans son acception

géopolitique, notamment par Joseph Goebbels, mais c'est le discours de Churchill qui en assurera la popularité. Churchill invite également « *les peuples de langue anglaise à s'unir d'urgence* » autour d'un vaste programme d'organisation du monde qu'il intitule, avec son grand sens de la formule, « Le nerf de la paix ».

## CHAMPS D'ASPERGES OU PELOUSE ?

Le 9 novembre prochain seront fêtés les trente ans de la chute du Mur de Berlin. Mais ce « Mur » de 44 km de long, emblématique du rideau de fer, n'était pas seulement en dur et vertical... Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la ville de Berlin est divisée en deux, entre zone d'occupation soviétique et secteurs américain, français et britannique. Les Berlinois peuvent circuler librement. Mais face à l'hémorragie démographique d'Est vers l'Ouest, les autorités de Berlin-Est font ériger dans la nuit du 12 au 13 août 1961 les premiers barbelés. Au début des années 70, le mur de béton est doublé par un « mur intérieur » afin de renforcer son hermétisme. Entre les deux, on juxtapose différentes techniques : clôtures électriques, détecteurs de mouvements, engins de tirs auto-



© Idix Média

matiques, chevaux de frise et herces métalliques posées à plat, ainsi qu'un sol sablonneux afin de relever les

empreintes des fuyards. Ce dispositif sera surnommé le « *champs d'asperges* » à l'Est et le « *gazon de Staline* » à l'Ouest.

### Reconstitution 3D histoire mur de berlin :

<https://www.youtube.com/watch?v=aamFrzyXQqw#action=share>

## FRISSON MENACE LE DÉBARQUEMENT ALLIÉ

Si plusieurs chiens participèrent héroïquement aux parachutages de juin 1944, l'un de leurs congénères faillit, bien involontairement, faire échouer l'opération Fortitude, montée pour faire croire aux Allemands que le débarquement aurait lieu dans le Pas-de-Calais.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, Nathalie « Lily » Sergueïev, Française d'origine russe, est recrutée comme agent par les services de renseignement allemands à Gibraltar. « Retournée » par les services secrets britanniques, le MI5, elle devient agent double. L'agent « Trésor » – qui doit son nom de code à ses grandes qualités mais est réputée pour son caractère difficile – adore son chien Frisson. Envoyée à Londres, puis à Lisbonne, elle menace de ne plus travailler si Frisson n'est pas autorisé à l'accompagner. Malgré l'intervention de l'officier traitant anglais, Frisson n'est pas autorisé à la rejoindre et Trésor est maintenue dans sa mission. Prévenue en mai 1944 que Frisson est mort, elle en tient le MI5 pour responsable et envisage de révéler Fortitude aux Allemands pour se venger. Elle ne passera pas à l'acte mais le MI5, prudent, la remplace une semaine avant le débarquement.



© Idix Média

# Découverte

## Homme libre, toujours tu chérisas...

« *Homme libre, toujours tu chérisas la mer ! La mer est ton miroir ; tu contemples ton âme...* » Ces vers éternels de Charles Baudelaire pourraient, à n'en pas douter, servir de signature à l'association La voile pour se reconstruire. Cette dernière organise en effet depuis quatre ans des embarquements sur voiliers au profit de jeunes soldats français gravement touchés lors d'interventions extérieures. Les objectifs de cette belle initiative : aider ces blessés de guerre – souvent meurtris dans leur chair comme dans leur esprit – à renouer avec une vie normale et marquer ainsi une forme de reconnaissance pour leur engagement en faveur de la France...



▲ L'ensemble des blessés, conjoints et équipages réunis lors de l'escale à Bastia.

« **T**out a démarré sur un coin de table en 2014, se souvient Christophe Combi, ancien officier supérieur de l'armée de Terre, passionné de navigation et président fondateur de l'association. *Je revenais du Mali – où l'un de mes hommes avait été grièvement touché par une explosion de roquette – et j'ai proposé à des amis de participer avec moi à une régates en Bretagne Sud, en l'occurrence le tour du Morbihan à la voile. Comme il restait quelques places disponibles sur notre voilier, j'ai alors eu l'idée de les ouvrir à des blessés de guerre de l'hôpital Percy pour leur offrir un grand bol d'air. L'expérience a parfaitement fonctionné, d'autant que nous avons été et sommes depuis lors remarquablement reçus par les organisateurs... »* Fort de cette réussite inédite, Christophe Combi décide donc début 2015 de créer une association pour structurer et cré-

dibiliser sa démarche. Il multiplie les contacts, rassemble les premiers fonds et plonge dans l'aventure. À l'été 2015, il arme un bateau avec six blessés à bord dans le cadre de cette même course. En 2016, il réussit à en armer deux avec douze hommes. En 2017, ce sont trois voiliers et près de trente membres d'équipage qui franchissent la ligne de départ. En 2018, afin de répondre à une demande croissante, il lance un embarquement complémentaire en Méditerranée et permet ainsi à cinquante blessés de profiter des embruns de la grande bleue grâce à une croisière rapide. L'année 2019 marque une étape supplémentaire avec l'organisation au printemps d'un tour de Corse ouvert à plus de 80 participants, dont plusieurs conjoint(e)s mais aussi des veuves et des orphelins de guerre...

suite page 28

## Christophe Combi, bio express

- Ancien officier de l'armée de Terre, chef de corps du 6<sup>e</sup> régiment du génie d'Angers puis affecté en poste fonctionnel aux ressources humaines à l'état-major.
- Depuis 2018, DRH adjoint de l'IGESA, Institution de gestion sociale des armées basée en Corse.
- Depuis 2015, fondateur et président de l'association La voile pour se reconstruire.



**A** Les blessés embarqués lors de l'étape Ajaccio - Bonifacio.

## Reprendre goût à la vie

Le challenge s'avère d'autant plus intense que l'immense majorité de ces hommes n'a jamais navigué. Ils découvrent un univers dont ils ignorent tout et entrent de ce fait dans une zone d'inconfort qui peut se révéler anxiogène. Mais ils vivent dans le même temps, entourés de skippers aguerris et de bénévoles, une véritable parenthèse d'oubli et de partage.

Au cours de ces activités souvent inaccessibles dans leur quotidien, ils retrouvent des sensations ainsi que le goût du défi et du travail en équipe. « Nous travaillons en étroite coopération avec les cellules d'aide aux blessés des armées et l'hôpital Percy, explique à ce propos Christophe Combi. Il s'agit de blessures psychologiques - ou post-trauma - et de blessures physiques.



**A** Thibault, blessé au Mali en 2013 lors d'une opération de déminage, et son épouse Séverine (cf. magazine n° 331 d'octobre 2014).

## Un bateau aux couleurs des Gueules Cassées

« Je recherchais de nouveaux sponsors afin de cofinancer ce tour de Corse. J'ai pu joindre le général (2s) Bertrand de Lapresle par l'intermédiaire de son fils, également général. J'ai reçu un accueil très chaleureux. Le projet a été transmis à l'UBFT qui a immédiatement accepté d'y participer en armant un bateau à ses couleurs. Durant ces dix jours de régates, nous avons pu faire monter à bord des représentants des Gueules Cassées corses et échanger avec eux au cours d'une journée dédiée. Au final, un très beau partenariat que j'espère ardemment poursuivre. »

CHRISTOPHE COMBI

Beaucoup ont perdu toute confiance en eux. Nous leur laissons donc dès le départ un libre choix absolu : soit participer aux manœuvres avec l'équipage, soit simplement profiter de la régates en prenant le soleil sur le pont. On s'aperçoit très rapidement que, pour la plupart d'entre eux, l'esprit de découverte et d'engagement reprend le dessus dans un bel élan collectif, d'autant qu'il est quasiment impossible de s'isoler sur un bateau. Nous les associons alors aux virements de bord, à l'affalage des voiles et leur confions systématiquement la barre... Autant de petits riens qui contribuent à leur reconstruction psychologique. » Un constat largement partagé par Mayan, l'un des bénéficiaires : « Quand on sort de l'hôpital on n'a plus qu'une idée en tête : la rééducation et comment s'en sortir... Ça tourne en rond, le temps passe très vite et on se coupe des autres sans s'en apercevoir. Grâce à l'association et à cette belle aventure, les difficultés me semblent aujourd'hui moins insurmontables. »



▲ Visite du préfet de Haute-Corse (à gauche) et du directeur général de l'IGESA (à droite), lors de l'escale à Bastia.

## Les Gueules Cassées embarquent pour l'édition corse

Propriano, Bonifacio, les Iles Lavezzi, Porto-Vecchio, Bastia, le Cap Corse, Saint-Florent, l'île Rousse, Calvi, Porto et Ajaccio... Entre le 26 avril et le 5 mai dernier, l'association a encore innové en proposant un mémorable tour de Corse à la voile. Pas moins de cinq grands catamarans ont accueilli un total de 80 personnes - installées au village vacances de l'IGESCA de la Marana - qui ont navigué par rotations successives et découvert depuis la mer les paysages hors normes de l'île de Beauté. Chacun a pu passer environ deux jours et deux nuits sur l'eau. Lors de chaque escale, des entrevues étaient organisées avec les autorités civiles et les associations d'anciens combattants, parmi lesquelles les Gueules Cassées qui avaient armé un bateau pour l'occasion (cf. encadré). Enfin, un forum d'échanges avec les institutionnels et les entreprises œuvrant pour l'accompagnement des blessés et de leurs familles était programmé le

dernier jour. « J'ai eu la chance de participer au tour du Morbihan où cela se couvait pas mal et surtout au tour de Corse, absolument somptueux, témoigne Frédéric Cantelou, blessé au Mali en 2013 et membre des Gueules Cassées. Du fait de la fragilité de mes mains, je n'ai pas directement pris part aux manœuvres mais j'ai pleinement profité du grand air. J'en garde un excellent souvenir et suis prêt à recommencer dès que possible. D'autant que nous nous retrouvons entre nous et pouvons partager nos expériences respectives. » Et Christophe Combi de renchérir : « Le fait d'ouvrir l'évènement aux conjoints est très important à mes yeux car cela participe de la reconstruction non seulement des blessés mais de leur famille, souvent fortement éprouvée par la situation. Tous ont pu librement échanger durant dix jours sur leurs problèmes, leurs craintes et leurs espoirs... Un temps de partage remarquable hors tout cadre institutionnel. Notre ambition pour 2019 est de pouvoir embarquer plus de 100 personnes et de



▲ Les couleurs des Gueules Cassées associées à l'emblème de la Corse.



▲ Sur les fonds turquoise de l'île de Beauté.

perenniser l'esprit qui préside à cet événement. L'île de Porquerolles constituerait un excellent camp de base, non loin d'ailleurs du domaine des Gueules Cassées où nous pourrions monter une rencontre intergénérationnelle. » Une idée neuve à creuser...

ÉRIC DUMOULIN

## Un photographe pas comme les autres

Ancien mécanicien de l'armée de l'air, Damien a été victime en janvier 2015 du crash d'un F16 sur la base d'Albacete en Espagne. Passionné de photographie, il a mis son art au service de l'association. Il assure désormais la couverture photo de l'ensemble des régates. On lui doit les magnifiques images qui illustrent cet article.

# L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

## Le Conseil d'administration

### 1<sup>ER</sup> COLLÈGE - COLLÈGE DES « FONDATEURS »

Général (2s) Hubert Chauchart du Mottay ..... *Président*  
 Général (2s) Bertrand de Lapresle ..... *Secrétaire du Conseil*  
 Général (2s) Luc Beaussant  
 Général (2s) Jacques Montchanin  
 Henri Denys de Bonnaventure

### 2<sup>E</sup> COLLÈGE - COLLÈGE DES TUTELLES

Jean-Paul Holz ..... *représente le ministre de l'Action et des Comptes publics*  
 Médecin général inspecteur Didier Lagarde ..... *représente la ministre des Armées*  
 Préfet Patrice Molle ..... *représente le ministre de l'Intérieur*

### 3<sup>E</sup> COLLÈGE - COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Dr Marie-Andrée Roze-Pellat ..... *Vice-présidente*  
 Michel Jacquet ..... *Trésorier*  
 Général (2s) Jean Droniou  
 Bernard Viallatoux

### COMITÉ D'HONNEUR

Marie-Hélène Mouneyrat

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Olivier Roussel ..... *Secrétaire général* ..... [oroussel@gueules-cassees.asso.fr](mailto:oroussel@gueules-cassees.asso.fr)  
 Anne Doutremepuich ..... *Assistante* ..... [adoutremepuich@gueules-cassees.asso.fr](mailto:adoutremepuich@gueules-cassees.asso.fr)

## Le Comité scientifique

### PRÉSIDENT

Pr Jacques Philippon ..... *Neurochirurgie. Membre de l'Académie de médecine*

### VICE-PRÉSIDENT

Pr Jean-Louis Blanc ..... *Chirurgie maxillo-faciale*

### MEMBRES

Pr Alain Bellavoit ..... *Chirurgie maxillo-faciale*  
 Pr Pierre Bonfils ..... *ORL - Chirurgie cervico-faciale*  
 Pr Fabienne Braye ..... *Chirurgie plastique*  
 Pr Catherine Chaussain ..... *Biologie*  
 Pr Olivier Langeron ..... *Anesthésie - Réanimation*  
 Pr Eric Lapeyre ..... *Médecine physique et réadaptation*  
 Pr Phuc Le Hoang ..... *Ophtalmologie*  
 Dr François-Xavier Long ..... *ORL - Chirurgie maxillo-faciale*  
 Pr Michel Maille ..... *Ophtalmologie*  
 Pr Jean-François Mathé ..... *Médecine physique et réadaptation*  
 Pr Jean-Michel Mazaux ..... *Médecine physique et réadaptation*  
 Dr Jean-Pierre Reynaud ..... *Chirurgie plastique*  
 Pr François Siberchicot ..... *Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie*

## Le Comité scientifique

La Fondation des « Gueules Cassées » est administrée par un Conseil d'administration composé de douze membres, répartis au sein de trois collèges :

- les Fondateurs,
- les membres de droit représentant les ministères de tutelle,
- les personnalités qualifiées.

Eu égard aux buts de la Fondation, qui se traduisent par la pratique du mécénat médical tournée vers la prise en charge et la réparation des lésions traumatiques crânio-faciales, il a été prévu dans les statuts de la Fondation, en leur article V, la création d'un Comité scientifique chargé d'examiner les demandes de soutien, aides et bourses qui lui sont soumises, et ainsi de conseiller les administrateurs, qui ne sont pas majoritairement de formation médicale.

Ce Comité scientifique, présidé par le professeur Philippon, membre de l'Académie nationale de médecine, est composé de quinze membres, éminents médecins, choisis par le Conseil d'administration en raison de leurs compétences scientifiques ou médicales.

Les membres du Conseil d'administration et du Comité scientifique sont bénévoles.

La composition actuelle du Comité est indiquée dans l'organigramme en page 30.

Ses actions tout au long de l'année sont les suivantes :

- Au dernier trimestre de chaque année, il détermine le thème de l'appel à projets de l'année à venir (N+1) qui est validé par le Conseil d'administration.
- Le thème retenu est alors diffusé à quelques 800 équipes scientifiques (hôpitaux, universités, Inserm, CNRS...) menant des recherches dans le champ de l'appel à projets. Il est transmis par courrier, voie électronique, réseaux sociaux et sociétés savantes (académies, associations de chirurgie...).
- Fin mars, les chercheurs adressent leur dossier complet de demande de bourse ou de soutien finan-

cier respectant un strict formalisme quant à leur contenu scientifique, présentation de l'équipe, budget détaillé... (à noter qu'en moyenne 80 dossiers sont reçus à la Fondation chaque année).

- Par la suite, les dossiers sont répartis pour examen entre les membres du Comité selon leur spécialité médicale et leur domaine de compétence scientifique. Au mois de mai, toutes les candidatures sont passées en revue au siège de la Fondation afin d'apporter un avis sur la pertinence de la recherche que le demandeur entend mener et le montant financier demandé.

Les dossiers sont ainsi validés ou écartés. Des éléments complémentaires peuvent être demandés aux chercheurs en vue d'un second examen.

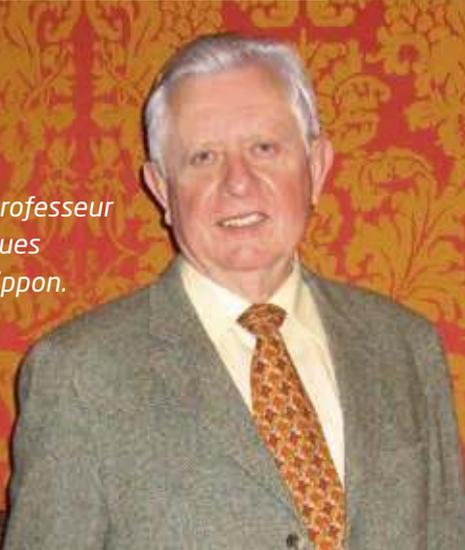
Le Comité propose ainsi au Conseil d'administration une liste de dossiers de recherche qui peuvent recevoir un financement de la part de la Fondation des « Gueules Cassées », et qui, en dernier ressort et en fonction du budget disponible déterminé par le trésorier de la Fondation, approuve ou rejette les demandes de financement.

- Le Comité scientifique a également la mission de détecter les équipes dont les recherches sont les plus innovantes et prometteuses en termes d'application clinique. Les chercheurs ainsi sélectionnés peuvent devenir lauréats du Prix de la Fondation des « Gueules Cassées ».

Le président et le secrétaire général de la Fondation ont souhaité vous présenter, au fil des prochains magazines, les portraits des membres du Comité scientifique, et leur rendre ainsi l'honneur qui leur revient, car sans eux la Fondation des « Gueules Cassées » n'aurait pas obtenu la reconnaissance de la communauté médicale qu'elle connaît depuis ces dernières années.

Pour mémoire, le Comité scientifique a ainsi étudié près de 1 400 dossiers depuis la création de la Fondation en 2001, 609 ont été approuvés par le Conseil d'administration, pour un montant de mécénat de plus de 20 millions d'euros à fin 2019.

Le professeur  
Jacques  
Philippon.



© UBFT

# Professeur Jacques Philippon, président du Comité scientifique de la Fondation

La Fondation des Gueules Cassées est accompagnée par son Comité scientifique, composé de quinze spécialistes reconnus.

La rédaction du magazine a souhaité présenter chacun d'entre eux, son parcours, son rôle. Pour ce premier opus, nous avons rencontré celui qui pilote le Comité. *Entretien.*

## Qu'est-ce qui vous a conduit à devenir médecin puis neurochirurgien ?

Mon désir de devenir médecin date de la fin de mes études secondaires. Quant à la neurochirurgie, elle m'a très vite intéressé car elle renvoie à une médecine précise, le système nerveux central fonctionnant lui-même de façon coordonnée, systématique et rationnelle. De plus, à mon époque, la neurologie était un parent pauvre en termes de résultats. Elle reposait beaucoup sur l'examen clinique, avec parfois de gros doutes sur la précision du diagnostic. Quant à la neurochirurgie, quelques découvertes importantes avaient certes déjà révolutionné la discipline. Le grand neurochirurgien américain Walter Dandy avait réussi à visualiser le cerveau par l'intérieur en insufflant de l'air dans les ventricules. Puis dans l'immédiate après-guerre, on avait mis au point l'artériographie qui consiste à injecter dans la carotide un produit opaque qui dessine les structures autour des artères. Mais les traitements restaient d'une efficacité fort relative. Tout était donc à construire...

## Quid de votre parcours professionnel ?

J'ai effectué mon internat en neurologie et neurochirurgie à Paris. En 1968, j'ai passé un an à l'Institut

Bethesda aux États-Unis, en stage d'échange. J'ai ensuite suivi un cursus classique : clinicat à la Pitié avec le professeur Marcel David, lui-même élève de Clovis Vincent, fondateur de la neurochirurgie française. En 1971, j'ai été titularisé en tant que professeur agrégé, puis nommé chef de service de neurochirurgie à la Salpêtrière en 1978. J'ai achevé ma carrière en 2005, date à laquelle je suis devenu consultant.

## Quels sont les faits marquants de ces dernières décennies ?

Je citerais en premier lieu la révolution du diagnostic avec l'arrivée du scanner, puis de l'IRM. Cela a permis de voir les lésions, de les délimiter, de préjuger de leur nature pour adapter le traitement... Et d'atteindre ainsi une quasi-certitude préopératoire. Nous avons également découvert que l'on pouvait enregistrer l'activité cérébrale par l'implantation d'électrodes directement dans le cerveau et traiter par ce biais - de manière certes encore incertaine - certaines maladies telles que Parkinson. Enfin, nous sommes en capacité de reconstruire en 3D avec téléguidage microscopique à partir de données d'examen type IRM. Le principal bémol concerne les tumeurs cérébrales malignes dont les progrès, malgré les traitements actuels, demeurent infimes.



**▲** *Entouré de deux chercheuses soutenues par la Fondation : Le professeur Catherine Chaussain (Prix 2018 de la Fondation), et le professeur Catherine Marchand-Leroux.*

### Comment avez-vous connu les Gueules Cassées?

J'appartenais à un comité d'experts travaillant avec l'hôpital Saint-Joseph. En 2001, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête a créé la Fondation des « Gueules Cassées » sous l'impulsion d'Antoine du Passage. Lorsqu'elle est devenue opérationnelle en 2003, un Comité scientifique officiel de 15 membres a été nommé. Il a procédé à l'élection d'un président... Et j'ai été désigné.

### Quelles sont les ambitions du Comité scientifique pour la Fondation?

Notre objectif premier est d'assurer sa pérennité, de la faire connaître tout en restant fidèle à l'esprit de fraternité et de soutien aux blessés qui procède de ses origines. Nous avons notamment mis en place un appel à projets pour des bourses ou des équipements qui a rapidement pris de l'importance. Nous recevons aujourd'hui plus d'une centaine de dossiers par an dans de nombreuses disciplines : maxillo-faciale, réanimation en neurochirurgie, rééducation, ophtalmologie... Avec le temps, nous avons élargi les indications tout en restant stricts sur la pathologie adulte. Grâce à la modification récente des statuts, nous avons élargi notre sphère d'intervention à des pathologies de type Alzheimer.

### Quelles sont les recherches soutenues dont vous êtes le plus fier?

Je citerais les techniques de reconstruction osseuse

du visage *via* du matériel de synthèse ou à partir des cellules souches. Je pense en effet que la reconstruction 3D associée aux cultures de cellules est un domaine porteur d'immenses promesses. Comprendre que le cerveau est un organe dont la structure n'est pas déterminée pour toute la vie constitue également un grand progrès, la plasticité cérébrale étant probablement préexistante grâce aux connexions qui se forment.

### Quel conseil donneriez-vous aujourd'hui à un futur neurochirurgien?

Je lui conseillerais tout d'abord d'aller à l'étranger, essentiellement aux USA et au Canada, pour voir ce qui s'y passe. Il lui faudra bien sûr parler anglais, ne serait-ce que pour publier. Je pense qu'il sera forcément dépendant des découvertes que feront les neurophysiologistes sur le cerveau, en particulier une meilleure compréhension des connexions cérébrales et une approche sur le fonctionnement des circuits neuronaux grâce aux progrès de la génétique... Ce qui impliquera pour lui de travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires.

### Le mot de la fin?

Je suis heureux que la Fondation ait pu s'enraciner, trouver son auditoire et qu'elle soit de plus en plus connue et reconnue parmi la communauté des chercheurs, d'autant qu'elle s'intéresse à un domaine assez précis dans lequel nous sommes relativement peu nombreux.



## Les brigades du chien, avec les sapeurs-pompiers cynotechniciens

Depuis plusieurs années, le recours aux chiens dans l'armée, la police ou la sécurité civile croît de manière exponentielle. Faisant suite à de terribles récents accidents en plein Paris, une reconnaissance officielle a été accordée à plusieurs de ces héros à quatre pattes.



**A** La recherche de personnes ensevelies sous des décombres, après une explosion ou un effondrement.

**D**ès la plus haute Antiquité, les chiens ont été, autant que les chevaux, les animaux les plus proches de l'homme à la chasse et au combat. Les chiens de guerre, véritables molosses, étaient utilisés autant pour la défense que pour l'attaque. Des races étaient alors privilégiées, mâtins napolitains ou mastiffs, redoutables guerriers.

Peu à peu, tactiques et ampleur des batailles évoluant, les domaines de recours aux chiens s'élargissent et se précisent à la fois. Ils font l'objet de méthodes de dressage spécifiques à chaque mission. La Première Guerre mondiale les voit utilisés au transport de messages, d'armes ou de blessés mais également pour détecter mines et explosifs. Sans omettre, évidemment, leur rôle de compagnons et de mascottes, si précieux. À l'approche de la Seconde Guerre mondiale, des camps d'entraînements canins sont

organisés par les différentes nations. Les chiens sont dressés entre autres à attaquer les chars, à les faire exploser, à être parachutés...

### Un rôle croissant de recherche

Les progrès en matière de prise en charge des victimes, de police scientifique ainsi que le respect des droits de l'animal ont modifié le rôle des chiens dans le travail des unités cynotechniques des différents corps. Surveillance et alerte, détection de stupéfiants, d'armes, recherche de victimes ou de criminels, identification de dépôts de feu, leurs missions sont très étendues, allant jusqu'à la détection de maladies avant même que les examens classiques ne les diagnostiquent... Dans cet objectif, les chiens de travail, de chasse ou de berger sont privilégiés pour leurs qualités mentales et physiques mais surtout pour leur odorat. Ainsi, de nos jours, si certaines races subsistent encore pon-

tuellement comme l'iconique saint-bernard, les bergers allemands, belges (Groëndal, Tervueren et Malinois) et hollandais, les border collies, labradors et golden retrievers sont les plus fréquemment « recrutés ». Ils doivent être équilibrés, courageux et endurants, énergiques sans être nerveux, en parfaite santé et condition physique. À leurs qualités initiales s'ajoute leur capacité à réussir chaque étape de leur exigeant apprentissage.

### Des acteurs importants de la sécurité civile

Depuis 1982, le ministère de l'Intérieur a réglementé et généralisé le recours aux chiens par la sécurité civile, au plus près des populations, sur tout le territoire français. La plupart des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) sont aujourd'hui dotés d'unités cynotechniques et l'on compte

suite page 36



*Saint-Roch, patron des cynotechniciens.*

« Et par Saint-Roch, vive la cyno ! »

*Si les pompiers sont protégés par Sainte-Barbe, les cynotechniciens et leurs compagnons le sont par Saint-Roch. Né au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle à Montpellier, il se voue à la médecine puis se consacre aux plus démunis. En pèlerinage vers Rome, il soigne les pestiférés. Atteint par la maladie, il s'isole dans une forêt. Chaque jour, un chien viendra le nourrir d'un pain. Sauvé, il connaît néanmoins un destin douloureux : condamné par erreur pour espionnage à Milan, il meurt dans la misère, ne révélant son identité qu'au soir de sa mort. Il fait depuis lors l'objet d'un culte international.*



▲ *Descente en rappel dans une grotte.*

aujourd'hui environ 300 sapeurs-pompiers cynotechniciens. Ils sont affectés à deux missions bien spécifiques : le sauvetage des personnes ensevelies sous décombres et la recherche de personnes égarées ou disparues. Ces dernières sont souvent des personnes âgées ou malades (en particulier malades d'Alzheimer) mais également des promeneurs perdus, blessés, surpris par des intempéries. Ils interviennent également dans la recherche de victimes éjectées ou désorientées lors d'accidents aéronautiques ou de la voie publique. La recherche sous décombres peut faire suite à différents accidents : inondations, explosions, éboulements et glissements de terrains, effondrements. À la différence des chiens militaires ou policiers, qui « pistent » la trace précise d'une personne dont ils ont reniflé un



 Le service départemental d'incendie et de secours du Gard.

effet personnel, les chiens sapeurs-pompiers sont tous formés à la technique de « questage » consistant à rechercher toute présence humaine dans un secteur défini. Bien sûr, les deux techniques sont complémentaires, et sur certaines opérations nécessitant une organisation générale des secours, les différents groupes cynotechniques conjuguent leurs compétences.

### Une formation exigeante

Afin de mieux comprendre le travail des chiens auprès des sapeurs-pompiers, nous nous sommes rapprochés d'eux, sur le terrain. Notre contact est la vétérinaire lieutenant-colonel Sarah Rivière, conseillère technique départementale cynotechnie du Gard.

« La grande spécificité des chiens sapeurs-pompiers par rapport à la police

« À la différence des chiens militaires ou policiers qui "pistent", les chiens sapeurs-pompiers sont formés à la technique de "questage". »

ou à l'armée, souligne d'entrée de jeu le lieutenant-colonel Rivière, c'est que le chien appartient à son maître et non au régiment ou à la brigade. C'est un chien de famille, qui vit à la maison, avec les bons moments de complicité mais aussi les contraintes et ce que cela représente » : astreintes de service évidemment, mais également nourriture et soins appropriés, entraînements, sociabilisation, gestion du comportement du chien et... des membres de la famille à son égard.

L'apprentissage, qui associe toujours le maître à son chien, démarre dès les

premiers mois de la vie du chiot et se poursuit durant deux ans et demi, par paliers successifs de progression dans la difficulté, au terme desquels le binôme sera « breveté » et affecté au service au sein du SDIS. Le binôme conducteur-chien apprend sur des plateaux techniques choisis ou aménagés spécifiquement afin de restituer de la manière la plus complète possible les conditions réelles d'intervention : terrains et végétations divers, amoncellements de débris et matériaux, présence de substances, bruits et odeurs parasites, cours ou plans

suite page 38



© SDIS

### ▲ Recherche d'une victime au fond d'une grotte.

d'eau, caches en hauteur, excavations... Peu à peu, le chien apprendra à surmonter les obstacles, à rester calme en toutes circonstances, à négliger les odeurs non référentes, à ne pas être distrait ou tenté par des sollicitations extérieures.

« Les chiens les plus âgés peuvent avoir 10 ou 12 ans. S'ils sont peut-être moins

performants que les jeunes sur le plan physique, ils sont en revanche plus expérimentés, dotés d'un flair éprouvé et apportent une compétence très appréciable », souligne le lieutenant-colonel Rivière.

#### Un entraînement permanent

Ce soir, le lieutenant-colonel Rivière

nous convie à assister à un rassemblement annuel qui réunit pendant plusieurs jours des unités cynotechniques composées de pompiers professionnels et volontaires issus de différents départements. Chaque département présente ses spécificités de terrain et de climat : montagne, marais, grottes... Ces dernières sont nombreuses dans le Gard et l'équipe s'est entraînée le jour même dans l'une d'elles, accédant à l'entrée de la cavité au terme d'une marche de 8 km puis d'un rappel de 50 m.

Lorsque nous les rejoignons, tous les hommes et femmes sont en pause dîner avant de repartir en mission nocturne en pleine garrigue. Mais toute l'équipe ne dîne pas ! Dans les voitures, portes ouvertes, les chiens prennent un repos bien mérité. Sept d'entre eux sont brevetés, les quatre autres, plus jeunes, sont en cours d'apprentissage. « Un chien ne doit pas avoir pris un repas dans les trois à quatre heures précédant un exercice. Son estomac peut être sujet à des dilatations-torsions pouvant s'avérer

## LOL, premier chien d'assistance judiciaire

En mars 2019, un accord de coopération intitulé C.A.V.E. CANEM, a été établi entre la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et l'association France Victimes. L'équipe cynotechnique des pompiers du Lot a ainsi accueilli le premier chien d'assistance judiciaire. LOL, un labrador, a été formé à la médiation animale par l'association Handi'Chiens afin de rassurer les victimes d'agressions, en particulier les enfants, dès le premier contact établi en général par les pompiers, puis tout au long des procédures au tribunal. Affectueux, apaisant, il développe un lien de confiance avec la victime et l'aide à prendre la parole librement.



▲ **Franchissement d'un ravin au moyen d'une tyrolienne.**

mortelles. Dans la mesure où le chien peut être amené à travailler à n'importe quel moment, les repas sont très fractionnés», commente le lieutenant-colonel Rivière. Rassurons-nous, les précieux compagnons ne sont pas privés. Leur énergie et leur enthousiasme prouveront dans quelques instants à quel point ils font l'objet de soins attentifs. «Le chien est un sapeur-pompier, sa vie a autant d'importance que celle des hommes. On ne lui fera pas prendre de risque inconsidéré.» Et l'encadrement par les sapeurs-pompiers vétérinaires est là pour garantir leur bonne santé et leur bon traitement.

Avant l'engagement direct, chaque chien est détendu durant quelques minutes, à l'écart de l'aire d'intervention, puis il démarre sa mission dont la durée varie selon le climat et le terrain, mais n'excèdera jamais une heure car le chien doit faire preuve à la fois d'une grande concentration et d'une intense activité physique.



▲ **Les chiens sont également entraînés à rechercher des victimes immergées.**

Le scénario de l'exercice de cette nuit porte sur la recherche de deux pilotes d'ULM tombés en contrebas d'un plateau entre rochers, prairie, broussailles et bois de chênes verts. Trois terrains bien distincts dans lesquels la recherche est plus ou moins aisée. Lâché sur sa zone, le chien file, la tête en l'air à l'affût des

effluves humains, repérable dans la nuit grâce à son collier fluorescent et à son grelot, suivi de son conducteur et d'un suiveur qui sécurise le binôme. Peut-être aura-t-il la suprême récompense, grande fierté aussi pour le conducteur : localiser la victime. Dès lors, il ne devra

**suite page 40**

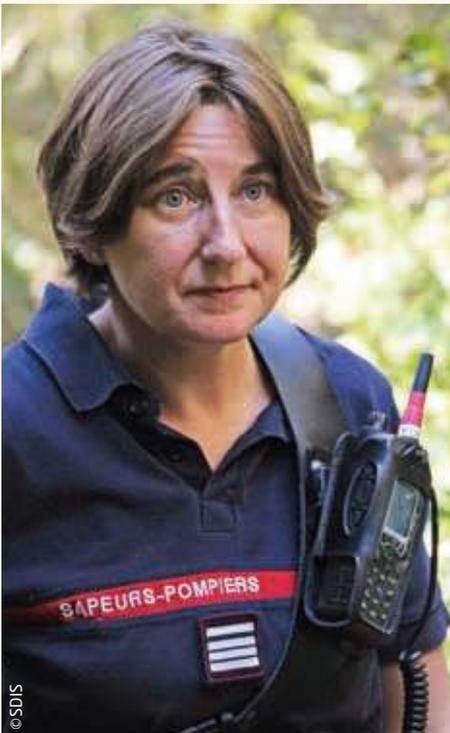


en aucun cas la quitter, mais au contraire la « fixer », la signaler par un aboiement incessant jusqu'à ce que son conducteur le rejoigne.

La récompense pour le travail bien fait consiste en un moment de jeu partagé, sans omettre les caresses. « Lorsque le chien retrouve une victime vivante, il est en général couvert de caresses. Elle voit en lui son sauveur et ne l'oubliera jamais ! » sourit le lieutenant-colonel Rivière. Il faut avouer que la détermination de ces chiens, leur courage et leur gentillesse les rendent profondément attachants.

ISABELLE COUSTEIL

## Lieutenant-colonel Sarah Rivière : histoire d'une vocation



### À quand remonte votre intérêt pour le travail des chiens ?

J'avais 13 ans lorsque mes parents ont acquis un bouvier des Flandres. Je me suis inscrite dans un club canin pour lui donner les bases de l'éducation canine et de fil en aiguille j'ai pratiqué l'activité de pistage avec lui. C'est à peu près au même âge que j'ai décidé de devenir vétérinaire.

### Quel parcours avez-vous suivi ?

À la fin de mes études à l'École vétérinaire de Lyon, j'ai rejoint l'Unité de médecine de l'élevage et du sport à Maisons-Alfort où je me suis occupée de développer la rééducation fonctionnelle. Durant sept ans, j'ai assuré le suivi des groupes de chiens de travail auprès des sapeurs-pompiers, de la police, de

la RATP et des aéroports de Paris... À mon arrivée dans le Gard en 2005, j'ai rejoint le SDIS en tant que vétérinaire sapeur-pompier volontaire et conseiller technique cynotechnie (CYN3).

### Le secours à la personne est également une vocation ?

La cynotechnie sapeur-pompier me passionne car elle confronte à des contextes très différents et c'est une école de la modestie. On y apprend en permanence car il est difficile d'anticiper avec précision les comportements du chien. Ses compétences olfactives exceptionnelles nous surprennent chaque jour et c'est merveilleux de pouvoir les mettre au service du secours des populations.

1962/1963 photographe militaire

RAYMOND

# DEPARDON



**MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE**

17 MAI | 31 DÉCEMBRE 2019 | TOULON

**MUSÉE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES**

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2019 | 30 JANVIER 2020 | PARIS

[www.depardon1962.fr](http://www.depardon1962.fr)



L'œil

Le Journal des Arts

Le Point

LE FIGARO

var-matin

bleu

3 Paris Ile-de-France



Le futur, ça vient, ça vient, ça vient

# Le nouveau combat de Geoffrey Demouliez

© DR

Ancien parachutiste, porte-drapeau des Gueules Cassées en région PACA depuis trois ans, Geoffrey Demouliez a quitté le service actif après 22 ans de carrière militaire pour créer OF-EA, une entreprise de réinsertion dédiée aux personnes porteuses de handicap.

## Le jour où tout bascule

Le propos est clair, la voix énergique. Un rire émaille de temps en temps l'exposé du parcours. On entend un jeune chef d'entreprise déterminé. Nul ne pourrait imaginer à quelle ombre profonde ce projet prend source, quelle tragédie personnelle lui confère aujourd'hui son évidence vitale.

Geoffrey Demouliez est adjudant-chef au 35<sup>e</sup> RAP (régiment d'artillerie parachutiste), en mission au sud-Liban ce 9 décembre 2011 lorsqu'il est pris dans

un attentat terroriste. Victime de multiples blessures affectant le dos mais également l'ouïe et la vue, il est déclaré invalide à 85%. Il a 36 ans.

C'est le début d'un long tunnel, quatre interminables années pour ce père de deux enfants de 10 et 13 ans, dont un fils handicapé.

« On ressort de là cabossé. Le contrôle technique n'est plus vierge », dit-il, la formule humoristique masquant pudiquement la réalité douloureuse.

Mais au-delà des atteintes physiques,

ce qui pèse le plus lourd est « ce qui n'est pas visible, que les autres ne peuvent pas comprendre. L'incompréhension face à notre inactivité est très lourde à porter. On se sent honteux ». Honte de ne plus être capable d'affronter la société, le regard des autres, la vie tout simplement. « 90% des blessés physiques veulent rester dans l'institution tandis que 99% des blessés psychiques ne le souhaitent pas. » Des chiffres éloquentes qui disent la souffrance et le déchirement de ces personnes qui, après avoir tant donné



Geoffrey Demouliez est porte-drapeau de la délégation PACA-Provence.

pour l'institution, ne parviennent pas à y retrouver une place.

« Pour la plupart des gens, la perception du handicap s'arrête malheureusement au fauteuil, à la canne et à la trisomie. Mais il faut savoir que seules 2% des personnes handicapées sont en fauteuil tandis que les blessures psychiques et cognitives représentent 70% des handicaps. Il faut donc encore sensibiliser et je propose des conférences à destination du public et des entreprises. La compréhension du handicap et de son intégration dans la société vient plus aisément lorsque nous sommes amenés à raconter notre propre expérience. »

### Se reconstruire en donnant aux autres

« Que vais-je pouvoir faire désormais ? » est la question cruciale à la clé de la reconstruction personnelle. Geoffrey Demouliez trouve sa réponse : « Il me fallait retrouver un terrain de jeu utile aux autres. Le traumatisme de l'accident et le handicap, en touchant l'être au plus profond, développent un phénomène d'empathie. Pour me reconstruire, j'ai ressenti le besoin d'aider les autres à mon tour. » Le handicap devient dès lors le moteur d'une renaissance qui sera accompagnée par sa famille, l'ONAC-VG, la CABAT et les Gueules

Cassées qui ont soutenu sa démarche dès 2012. Parmi les structures qui l'accompagnent, « Au Delà de nos Handicaps » occupe une place particulière. ADH aide à la redynamisation et à la réinsertion des blessés de la Défense et de l'Intérieur, mais également certains civils, notamment des enfants, dont les profils sont en adéquation avec les blessés accompagnés. ADH agit essentiellement à travers la pratique d'activités de pleine nature. Geoffrey Demouliez s'y implique avec ardeur, voyant tout le bénéfice d'une nouvelle approche des PTSD (Post-traumatic stress disorder). « Il s'agit de redynamisation, de resocialisation, de reconquête de la confiance et de l'estime de soi pour pouvoir s'engager avec succès dans le processus de reconversion professionnelle. » Il en est aujourd'hui le président.

Formé lui-même au secourisme, à la santé et à la sécurité au travail, il décide alors de développer cette action au-delà du cadre associatif. Avec une associée également porteuse de handicap, Élise Teyssandie, il crée la société OF-EA début

suite page 44



2019. La toute jeune SAS a pour objectif de développer le marché de l'emploi des salariés RQTH<sup>(1)</sup> au sein des entreprises par une intervention de conseil, formation et prévention des risques en termes de santé, sécurité et qualité de vie au travail, incendie, habilitation électrique.

### L'humain au cœur de l'entreprise

« Même s'il s'agit d'une entreprise qui doit assurer sa survie économique et son développement, le facteur humain est pour nous prioritaire. Notre processus diffère de celui des départements de ressources humaines des autres entreprises : nous recherchons en premier lieu la personne puis nous complétons ses compétences et lui créons les outils de travail et le mode de fonctionnement adaptés à ses envies et à ses possibilités », insiste Geoffrey Demouliez. Si ce processus est un peu plus long que celui d'une embauche classique, il est bien plus bénéfique à terme.

Aujourd'hui présente en régions Occitanie et PACA où sont basés les deux associés, également dotée d'une antenne à Paris, OF-EA peut opérer sur tout le territoire national et a déjà conquis la confiance de Suez, SFIL, AGPM entre autres grands

(1) RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.



 **Geoffrey animant une formation.**

clients. Les Gueules Cassées, qui comptent au nombre de ces partenaires, l'ont fait intervenir sur leur Domaine et à l'EHPAD Résidence Colonel Picot sur les prestations secourisme et habilitation électrique.

Bien au-delà d'un emploi, d'un travail, il s'agit pour Geoffrey Demouliez d'une véritable nouvelle mission. « J'ai retrouvé une place inattendue dans la société. Je m'apaise, je parviens à lâcher le passé pour avancer. Le futur sera sans doute mieux, si nous parvenons à changer le regard de nos enfants et à rendre les gens meilleurs. Et je suis moi-même

devenu quelqu'un de meilleur qu'avant », conclut-il. Et le rire, si salvateur, vient ponctuer l'émotion et la gravité de son propos par un « Mais c'est fatigant ! »

ISABELLE COUSTEIL



### Contact

OF-EA

E-mail : [contact@of-ea.fr](mailto:contact@of-ea.fr)

Site internet : [www.of-ea.fr](http://www.of-ea.fr)

Tél. : 06 72 77 76 05



# Cette année aussi, le patrimoine compte sur vous

En 2018, les jeux « Mission Patrimoine » ont contribué à la restauration de 269 monuments en péril.

En 2019, jouez une nouvelle fois pour le patrimoine et sauvez, par exemple, l'Amphithéâtre de Saintes.

Vous êtes au cœur de l'action. On a besoin de vous !

Pour en savoir plus sur la mission patrimoine 2019, rendez-vous sur [groupefdj.com](http://groupefdj.com)



**CHAQUE JOUR**  
EST UNE CHANCE



JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

Exposition

## IL ÉTAIT UNE FOIS...



### Historial de la Grande Guerre Péronne - Thiepval

Château de Péronne  
80201 Péronne  
et

### Musée à Thiepval

8, rue de l'Ancre  
80300 Thiepval  
[www.historial.fr](http://www.historial.fr)  
Jusqu'au 3 juin 2020

L'Historial de la Grande Guerre propose une exposition temporaire inspirée de la bande dessinée collective *Traces de la Grande Guerre*. L'exposition *Il était une fois...* interroge l'héritage de la Grande Guerre en confrontant la BD avec les objets des collections de l'Historial. De quoi nous souvenons-nous ? Qu'avons-nous oublié ? Planches originales de bandes dessinées, objets des collections et photographies, multimédias et manipulations didactiques... ces sources multiples apportent une réflexion sur les places occupées par la Grande Guerre aujourd'hui. Entre mémoire, histoire et oubli, il était une fois la Grande Guerre...

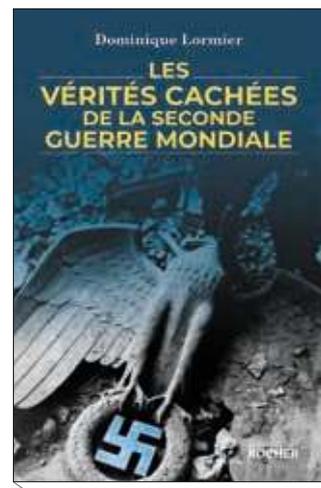
## LES VÉRITÉS CACHÉES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

DE DOMINIQUE LORMIER

Livre

Après des décennies de témoignages, d'ouvrages, d'articles, de documentaires télévisés et d'émissions radio, on croit tout connaître de la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, aux mythes de la propagande des belligérants de cette époque sont venues s'ajouter les thèses fumeuses de certains auteurs et médias, qui continuent de véhiculer une idéologie formatée et sans nuances.

Cet ouvrage captivant, reposant sur des documents et des témoignages inédits, balaie de nombreux clichés : la France et ses Alliés pouvaient gagner la guerre en 1940 ; les Français sont tous des collabos et des antisémites ; la Résistance française est surestimée et a été inefficace ; Mussolini a toujours été acquis au nazisme ; le débarquement et la bataille de Normandie sont avant tout une victoire américaine... Dominique Lormier revient sur ces affirmations et révèle ici quelques-unes des vérités cachées de cette période cruciale du XX<sup>e</sup> siècle.



Éditions du Rocher

[www.editionsdurocher.fr](http://www.editionsdurocher.fr)  
400 pages

### Historien et écrivain, Dominique Lormier

est l'auteur de plus de 140 ouvrages. Il est l'un des meilleurs spécialistes de la Seconde Guerre mondiale.

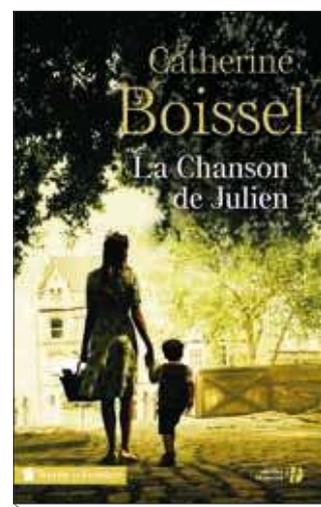
## LA CHANSON DE JULIEN

DE CATHERINE BOISSEL

Livre

Été 1927. Unie à Henri par une passion toujours intacte, Pauline mène une vie douce entre les siens et le haras des Tilleuls, un des plus réputés de l'Eure. Seule ombre : la crainte mêlée d'aversion de Fanfan envers son père en raison de son visage mutilé par la Grande Guerre. Ce bonheur presque tranquille vole en éclats pour Pauline lorsqu'elle intercepte une lettre de l'hôpital Sainte-Anne à Paris : un patient amnésique et paralysé à la suite d'un traumatisme de guerre affirme s'appeler Julien Vautier. Dès lors, d'anciens soupçons de Pauline renaissent : celui qui habite la ferme familiale, Julien, son frère chéri, serait-il un imposteur ?

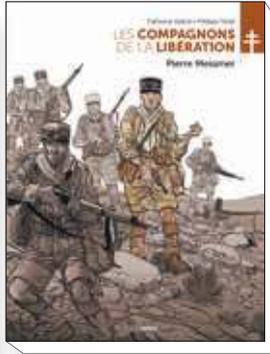
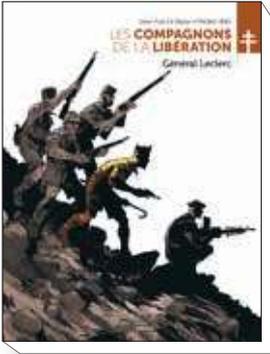
Pour la première fois depuis son mariage, Pauline agit en cachette d'Henri. Bientôt, la jeune femme est placée devant un cruel dilemme...



Presses de la Cité

[www.lisez.com](http://www.lisez.com)  
407 pages

## LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION



Collection BD

**Général Leclerc :**  
scénario de Jean-Yves  
Le Naour et dessin  
de Frédéric Blier  
**Pierre Messmer :**  
scénario de Catherine  
Valenti et dessin  
de Philippe Tarral

Éditions Grand Angle  
[www.angle.fr](http://www.angle.fr)

La bande dessinée ne vise pas qu'à divertir, à enflammer les imaginations ou à susciter le rire. Elle sert aussi à faire réfléchir ses lecteurs, à leur ouvrir les yeux sur le monde et à leur enseigner le passé pour mieux les aider à comprendre l'avenir. Fort de cette conviction, l'historien Jean-Yves Le Naour, déjà scénariste de plusieurs albums chez Bamboo, lance une nouvelle collection, dédiée aux Compagnons de la Libération. Ils étaient 1 038, ils ne sont plus que quatre aujourd'hui. Quatre survivants de cette « Armée des ombres » dont les membres se sont levés contre les nazis, prêts à sacrifier leur jeunesse et leur vie. Plus que de simples biographies, les albums de cette collection retracent les événements qui ont incité chacun de ces compagnons à s'engager pour la liberté. En juin 2019, les deux premiers titres seront consacrés au général Leclerc et à Pierre Messmer. Puis Jean Moulin rejoindra la collection. Quatre-vingts ans après le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, c'était l'occasion de leur rendre hommage et de raconter cette page d'histoire.

## L'ATELIER DES GUEULES CASSÉES

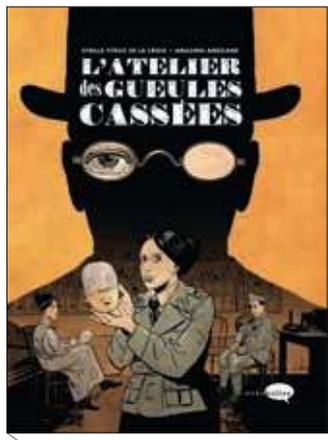
BD

DE SYBILLE TITEUX ET AMAZING AMEZIANE

Anna Coleman, sculpteur, va mettre au point des prothèses faciales pour les gueules cassées de la grande guerre. Le récit se déroule pendant la Première Guerre mondiale, dans les tranchées en 1917 et à Paris en 1919.

Anna Coleman est une Américaine mariée à un médecin de Boston. Passionnée par la sculpture qu'elle a étudiée avec Rodin, elle va revenir à Paris lorsque la Première Guerre éclate. Elle accompagne son mari lorsqu'il se porte volontaire pour diriger un hôpital militaire. Elle découvre l'horreur de la guerre et les mutilations des soldats.

À Londres, elle visite le « Tin nose shop » un magasin de nez d'étain. Elle a trouvé sa vocation : créer un procédé de reconstruction faciale pour permettre aux gueules cassées de retrouver leur dignité et de continuer tant bien que mal à avoir une vie sociale et amoureuse.



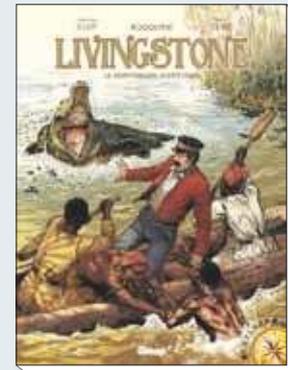
**Scénario :** Sybille Titeux  
de la Croix  
**Dessin :** Amazing Ameziane

Éditions Marabulles  
[www.hachette.fr](http://www.hachette.fr)  
144 pages

BD

## LIVINGSTON, LE MISSIONNAIRE AVENTURIER

DE RODOLPHE ET TENG



**Scénario :** Rodolphe  
**Dessin :** Paul Teng

Éditions Glénat  
[www.glenat.com](http://www.glenat.com)  
56 pages

Tanzanie, le 10 novembre 1871. Henry Norton Stanley, journaliste du *New York Herald*, débarque sur les rives du lac Tanganyika. Il est envoyé dans le cadre d'un reportage à sensation : retrouver le fameux explorateur britannique David Livingstone, porté disparu depuis plus de quatre ans. Le jeune et ambitieux Stanley découvre qu'il n'a pas grand-chose à voir avec l'objet de son article : Livingstone est un vieil homme fatigué, usé par ses aventures à la poursuite des sources du Nil, une quête mystique et désintéressée. Mais au fur et à mesure de leur discussion, il prend conscience de l'importance du personnage. Un mythe est en train de s'écrire... Médecin, missionnaire protestant et explorateur écossais, David Livingstone contribua à l'évangélisation du sud du continent africain et au rayonnement de l'empire commercial britannique, mais plus encore à la lutte contre la traite esclavagiste.

## Vie associative

# Votre Association et vous

La vie de l'UBFT est rythmée par différents événements. Il y a ceux qui concernent son fonctionnement, comme l'Assemblée générale annuelle, mais aussi les réunions régionales qui permettent aux administrateurs de transmettre dans les délégations les informations sur la vie de l'Association. L'UBFT s'attache également à célébrer les événements plus personnels de ses membres, comme les anniversaires de mariage ou les décorations.

### Anniversaires de mariage

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête a pour mission principale le soutien moral ou financier de ses membres. Dans le cadre de cette mission, qui peut se présenter sous différentes formes, l'UBFT propose d'offrir un cadeau d'anniversaire de mariage à chacun de ces membres qui en ferait la demande et dans les conditions indiquées.

Le bénéfice de ce cadeau, geste fraternel de l'Union, intervient :

- à partir du 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage seulement, puis tous les cinq ans (50 ans de mariage, 55 ans de mariage, 60 ans de mariage, etc.).
- uniquement dans les 12 mois qui suivent la date anniversaire concernée.
- en faisant parvenir à son délégué la photocopie de son livret de famille dans le délai indiqué précédemment.

En retour, l'UBFT sera heureuse d'apporter modestement sa contribution à cet anniversaire.

### Décorations

À la lecture de chaque nouveau décret portant nomination, promotion ou élévation dans l'ordre de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national



du Mérite, mais également de celui portant concession de la Médaille militaire, l'UBFT propose à chacun de ses membres concernés de lui offrir la médaille correspondante.

Il reçoit une lettre de félicitations de notre président, où cette proposition est clairement indiquée.

À charge de chaque membre concerné de retourner au siège sa réponse, qu'elle soit positive ou négative.

## NOS PROCHAINES RÉUNIONS RÉGIONALES EN 2019

Délégations	Villes	Dates
CENTRE - VAL DE LOIRE	ORLÉANS	Mardi 3 septembre 2019
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE	DOUARNENEZ	Jeudi 12 septembre 2019
PACA - ALPES CÔTE D'AZUR	NICE	Jeudi 26 septembre 2019
NORMANDIE	CAEN	Jeudi 3 octobre 2019
FRANCHE-COMTÉ	BESANÇON (PIREY)	Jeudi 10 octobre 2019
AUVERGNE	ISSOIRE	Mardi 15 octobre 2019
CORSE	BASTIA	Samedi 19 octobre 2019
LORRAINE	METZ	Mercredi 23 octobre 2019
LANGUEDOC-ROUSSILLON	NARBONNE	Mardi 29 octobre 2019
MIDI-PYRÉNÉES	TOULOUSE	Mercredi 6 novembre 2019

## LA ROCHELLE - 18 AVRIL 2019



▲ La délégation Poitou-Charentes.



▲ Réunion studieuse pour les membres et amis.



▲ Jean-Claude Montardy, délégué régional, Jean Billaut, Gueule Cassée, et le général Paul Dodane, premier vice-président de l'UBFT.



▲ Dépôt de gerbe par Olivier Falorni, député, et Frédéric Chekroun, conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants représentant Jean-François Fountaine, maire de La Rochelle.



▲ Dépôt de gerbe par le général Paul Dodane et notre camarade Petero Teriitaumihau.

COLMAR - 25 AVRIL 2019



▲ La délégation sous le beau soleil de Colmar.



▲ Interventions d'Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, puis de Muriel Burger, directrice départementale des Anciens Combattants du Haut-Rhin, devant un auditoire attentif et intéressé.



▲ Henri de Bonnaventure vient de remettre le diplôme d'honneur pour 30 années de porte-drapeau à Georges Wilbert en présence de Guy Delplace, administrateur, Annelise Wilbert, Muriel Burger, Pierre-André Knidel, porte-drapeau, Pascal Stein, délégué, et Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT.

## GUJAN-MESTRAS - 16 MAI 2019



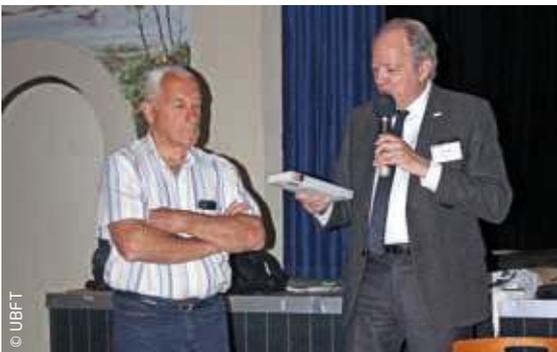
▲ La délégation devant la mairie.



▲ Patrick Remm, second vice-président, et Michel Potriquet, délégué régional, entourés des nouveaux membres de la délégation.



▲ Membres et amis intéressés par les informations présentées.



▲ André Moustie, adjoint municipal représentant Marie-Hélène Des Esgaulx, maire de Gujan-Mestras, remercié par Patrick Remm pour l'accueil réservé à notre réunion régionale.



▲ L'ensemble des participants à cette belle journée de retrouvailles.

## DÉLÉGATION LANGUEDOC-ROUSSILLON

## La délégation au domaine des Gueules Cassées

Les 14, 15 et 16 mai 2019, une vingtaine de membres de la délégation Languedoc-Roussillon ont participé au voyage organisé par Charles Dauphin, délégué régional et administrateur, à destination du domaine des Gueules Cassées à La Valette-du-Var.

C'est lors de la réunion régionale de Narbonne en 2018 que notre délégué avait proposé d'organiser un déplacement de plusieurs jours dans le Var afin de permettre à ceux qui le désiraient de venir à la rencontre de notre magnifique domaine. Nos membres ont ainsi découvert les bâtiments d'hébergement et de restauration, la chapelle, le terrain de boules ainsi que la nouvelle piscine en construction. N'oublions pas l'accueil et la disponibilité d'Isabelle Chopin et de son équipe qui ont pleinement contribué à la réussite de ce séjour.

La visite de la Résidence Colonel Picot était également au programme et nos membres ont pu poser toutes leurs questions à Philippe Taze, directeur de l'EHPAD.

Un voyage riche en enseignements car le programme comportait également la visite du Musée de la Légion étrangère à Aubagne, organisée par Jean-Daniel Marquis, administrateur et référent UBFT auprès de la Légion, le moulin à huile du Partégal, où chacun a pu se fournir en produits locaux, et une promenade



▲ La délégation au pied de la chapelle du domaine.

en bateau dans la rade de Toulon et son port militaire. Un beau voyage, une belle organisation et de belles découvertes. Tous attendent avec impatience l'édition 2020 du voyage. Merci à Charles Dauphin pour l'organisation de ce voyage, et à Henri Rebutent, délégué départemental, qui l'a secondé pendant ce périple provençal.



▲ Découverte de la Résidence Colonel Picot.



▲ Visite du moulin à huile du Partégal.



▲ Visite de la rade de Toulon.



▲ Il est beau mon légionnaire...

## À savoir

# Tarifs réduits en Ile-de-France pour les invalides de guerre

Les titulaires de cartes d'invalidité ONAC (Office National des Anciens Combattants) peuvent bénéficier, selon leur degré d'invalidité et leur lieu de résidence, soit de la gratuité, soit de billets à tarif réduit sur tout ou partie des réseaux franciliens (*voir détails dans le tableau*).

Leur accompagnateur peut lui aussi dans certains cas bénéficier de ces avantages tarifaires.

Pour pouvoir accéder aux réseaux, les titulaires de cartes ONAC franciliens bénéficiaires de la gratuité doivent se procurer un coupon magnétique (pour eux-mêmes et leur accompagnateur le cas échéant) dans les gares parisiennes ou auprès du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP).

Les accompagnateurs des titulaires de la carte ONAC ne résidant pas en Ile-de-France doivent quant à eux

demander une contremarque aux guichets des transporteurs pour accéder aux réseaux sur lesquels ils sont autorisés à voyager gratuitement.

En cas de contrôle, le titulaire de la carte d'invalidité ONAC doit présenter sa carte pour justifier de son droit à réduction et de celui de son accompagnateur le cas échéant.

	Franciliens		Non-Franciliens	
	Titulaire de la carte	Accompagnateur	Titulaire de la carte	Accompagnateur
<b>Carte ONAC Double barre bleue</b> Invalidité nécessitant la présence d'une tierce personne	Gratuité sur tous les réseaux franciliens (RATP, SNCF, lignes exploitées par les opérateurs privés)		Réduction de 50% sur le réseau RATP et de 75% sur le réseau SNCF Transilien	Réduction de 50% sur le réseau RATP et gratuité sur le réseau SNCF Transilien
<b>Carte ONAC Double barre rouge</b> Taux d'invalidité ≥ 85% ou ≥ 60% avec le statut de mutilé de guerre			Réduction de 50% sur le réseau RATP et de 75% sur le réseau SNCF Transilien	
<b>Carte ONAC Simple barre rouge</b> Taux d'invalidité ≥ 50%	Gratuité sur tous les réseaux franciliens		Réduction de 50% sur le réseau RATP et de 75% sur le réseau SNCF Transilien	
<b>Carte ONAC Simple barre bleue</b> Taux d'invalidité de 25% à 45%	Réduction de 50% sur tous les réseaux franciliens (tickets et billets)		Réduction de 50% sur les réseaux RATP et SNCF Transilien	

Source : Navigo - <http://www.navigo.fr/titres/tickets-et-billets-a-tarif-reduit-onac/>

### Erratum

À l'occasion du numéro 349 d'avril 2019 de votre magazine, nous avons publié un article relatif à la fiscalité des pensions militaires d'invalidité et succession. Une erreur s'est glissée dans cet article qui a malencontreusement fait référence au « passif successoral » au lieu « d'actif successoral » (en haut de la deuxième colonne). Il fallait lire : *Le CRIDON a ainsi*

*confirmé que les PMI versées par l'état en réparation de dommages corporels par suite d'événements de guerre ou d'accidents éprouvés par le fait ou à l'occasion du service sont admises en déduction de l'actif successoral à la condition que les sommes versées revêtent un caractère indemnitaire.*

Veuillez accepter toutes nos excuses pour cette coquille.

## NOS JOIES... MARIAGES

### *Mariage de Camarades*

#### **Mickaël Galeran**

A. 46087  
avec Déborah Bellune  
40230 Benesse-Maremne

#### **Vincent Levoye**

A. 46208  
avec Marie Roubenne  
24130 Le Fleix

#### **Audrey Mallet**

A. 46207  
avec Amanda Fantini  
34370 Cressan

### *Ont fêté leurs Noces d'Orchidée*

#### **Jean & Denise Cairey Remonnay**

A. 43736  
25500 Morteau

#### **Michel & Paulette Clicque**

A. 41694  
01240 Saint-Paul-de-Varax

#### **Bernard & Nicole Delaforge**

A. 41747  
70000 Quincey

#### **Georges & Annelise Wilbert**

A. 43106  
67260 Keskastel

*Nos félicitations ainsi que nos vœux de bonheur les accompagnent.*

## NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

*Nous sommes heureux de vous faire part de nombreuses naissances*

### *Enfants de Camarades*

#### **Sliman Azni**

A. 45869  
Naissance de Rania  
13013 Marseille

#### **Aurélien Falcoz**

A. 46333  
Naissance de Ambre  
07400 Saint-Martin-sur-Lavezon

#### **Cédric Le Morillon**

A. 46133  
Naissance de Enaelle  
31470 Fonsorbes

### *Petits-enfants de Camarades*

#### **Edwige Del Papa**

A. 80546  
Naissance de Arthur  
26700 Pierrelatte

#### **Edwige Del Papa**

A. 80546  
Naissance de Cassandre  
26700 Pierrelatte

### *Arrières Petits-enfants de Camarades*

#### **Michel Clicque**

A. 41694  
Naissance de Leïa  
01240 Saint-Paul-de-Varax

#### **François Gaglio**

A. 44165  
Naissance de Enie  
06430 Tende

*Nous adressons nos vœux de santé aux heureuses mamans et aux bébés, ainsi que nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.*

## NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

### *A été promu au grade de commandeur de l'Ordre national du Mérite*

#### **Eric Maury**

A. 45227  
37000 Tours

### *Ont été nommés au grade de chevalier de l'Ordre national du Mérite*

#### **Jean-François Chauvel**

A. 45732  
35340 Liffre

#### **Romain Gonzague**

A. 45515  
40300 Orthevielle

### *Ont reçu la Médaille militaire*

#### **Philippe Aspod**

A. 46184  
30200 Bagnols-sur-Cèze

#### **Thomas Bonizzoni**

A. 46119  
64600 Anglet

#### **Cyrille Chahboune**

A. 46197  
41000 Blois

#### **Geoffrey Demouliez**

A. 45814  
83300 Draguignan

#### **Guillaume Ducrocq**

A. 46261  
33520 Bruges

#### **Guillaume Duhau**

A. 46366  
40230 Benesse-Maremne

#### **Katia Guiet**

A. 46275  
16600 Magnac-sur-Touvre

#### **Thierry Jean-François**

A. 45748  
40220 Tarnos

#### **Jean-Jacques Nicoulaud**

A. 45220  
64990 Saint-Pierre-d'Irube

#### **Jean-Nicolas Y Nhao**

A. 45595  
64600 Anglet

### *A reçu la médaille de la Croix du combattant volontaire avec barrette Indochine*

#### **Ernest Rollais**

A. 44797  
56200 La Gacilly

### *A reçu la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement associatif*

#### **Robert Abian**

A. 45466  
91200 Athis-Mons

*Nous sommes heureux de leur renouveler nos très vives et très sincères félicitations.*

## NOS PEINES... DÉCÈS

### *Nous avons à déplorer le décès de nos Camarades*

#### **André Burtin**

A. 42224  
75014 Paris

#### **Roger Caillon**

A. 40567  
94700 Maisons-Alfort

#### **Didier Cart**

A. 44996  
25000 Besançon

#### **André Chauviere**

A. 43090  
11250 Saint-Hilaire

#### **Raymond Clement**

A. 43138  
57070 Metz

**Xavier Du Crest de Villeneuve**  
A. 44284  
92100 Boulogne-Billancourt

**Christian Gache**  
A. 43623  
89330 Piffonds

**Jacques Gigliome**  
A. 42040  
13240 Septemes-les-Vallons

**Franciszek Gniewek**  
A. 44632  
75019 Paris

**Mohammed Habibi**  
A. 42764  
31370 Berat

**Gaston Harment**  
A. 43328  
57255 Sainte-Marie-aux-Chênes

**Jacques Le Guen**  
A. 80493  
33260 La Teste-de-Buch

**Georgio Leonardi**  
A. 70130  
33310 Lormont

**Ahmed Mahrouch**  
A. 45312  
39400 Morbier

**Chabane Ould Ami**  
A. 40879  
92100 Boulogne-Billancourt

**Marcel Passelande**  
A. 45633  
64500 Saint-Jean-de-Luz

**Pierre Prod'Homme**  
A. 45505  
64100 Bayonne

**Pierre Sanselme**  
A. 44964  
34000 Montpellier

**Albert Simon**  
A. 41321  
67600 Selestat

**Marcel Steiner**  
A. 40278  
57870 Walscheid

***Nous avons appris le décès de Mesdames***

**Germaine Beille**  
VA. 42397  
34200 Sète

**Lydia Bourthoumieu**  
VA. 39637  
82700 Bourret

**Anne-Marie Combre**  
VA. 44026  
63000 Clermont-Ferrand

**Denise Dandrimont**  
VA. 39011  
17420 Saint-Palais-sur-Mer

**Marie-Rose Dechandon**  
VA. 70096  
43000 Le-Puy-en-Velay

**Colette Dinot**  
VA. 41032  
11100 Narbonne

**Angélique Dorchies**  
VA. 45212  
59310 Orchies

**Suzanne Doriot**  
VA. 80512  
66250 Saint-Laurent-de-la-Salanque

**Lucienne Duval**  
VA. 43793  
57950 Montingny-les-Metz

**Gisèle Gouzy**  
VA. 45444  
66650 Banyuls-sur-Mer

**Ernest Greff**  
VA. 43019  
57980 Tenteling

**Nelly Habert**  
VA. 42110  
37300 Joué-les-Tours

**Antoinette Hergat**  
VA. 43445  
57970 Illange

**Suzanne Larcher**  
VA. 80175  
54710 Ludres

**Anne Mariani**  
VA. 43455  
77310 Boissise-le-Roi

**Marie-Léonie Megel**  
VA. 43385  
57720 Rolbing

**Yvonne Mevellec**  
VA. 44766  
29000 Quimper

**Marie-Andrée Nobilet**  
VA. 44376  
35260 Cancale

**Isabelle Pagot**  
VA. 41638  
21580 Avot

**Madeleine Pechin**  
VA. 69968  
25400 Audincourt

**Kheira Souakri**  
VA. 39209  
02200 Tenes - Algérie

***Décès dans les familles***

**Monique Blondon**  
FA. 8988  
décédée  
83160 La Valette-du-Var

**Nicole Franque**  
VA. 44079  
décès de son fils Pascal  
73000 Chambéry

**Fernande Goulaouic**  
VA. 42283  
décès de son fils Yannick  
35760 Montgermont

**Claude Mazzaro**  
FA. 43647  
décédée  
38460 Veyssillieu

**André Philippeau**  
A. 70100  
décès de son fils Daniel  
66450 Pollestres

*À chacune des familles éprouvées,  
l'Union renouvelle ses condoléances et  
sa sympathie profondément attristée.*



**Monique Henry**

Monique nous a quittés le 28 juin 2019. Victime civile de guerre, elle était membre de l'UBFT et de l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles (AMGYO) dont elle était présidente de la section régionale Var-Alpes-Côte d'Azur.

Nous présentons toutes nos sincères condoléances à sa famille.

**Merci de faire parvenir, en priorité à votre délégué ou à défaut au siège, tout changement dans votre situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.) ou dans vos coordonnées (adresse, téléphone ou mail).**

# Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

## 1. Dotation au mariage\*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

## 2. Allocation de naissance\*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

## 3. Participation aux frais d'obsèques\*

Une allocation peut être accordée :

- lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès ;
- lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres.

## 4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

## 5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

## 6. Prêts d'honneur

Des prêts d'honneur peuvent être accordés aux membres de l'Union. Ils sont servis à court terme. Ils doivent répondre à des soucis sérieux personnels ou de famille. En effet, l'Union n'a pas vocation à satisfaire des objectifs commerciaux ni à se substituer aux banques.

## 7. Assistance devant les tribunaux

L'assistance devant les juridictions de pensions peut être assurée à tous les membres de l'Union qui devront préalablement adresser au siège un dossier complet. L'un de nos conseillers juridiques se prononcera sur le bien-fondé de la procédure à engager avant toute prise en charge des frais.

## 8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris. En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

## 9. Maison de séjour, repos, convalescence

### Domaine des Gueules Cassées

151, avenue André Dupuy  
83160 La Valette-du-Var  
Téléphone : 04 94 61 93 00  
Télécopie : 04 94 61 93 19  
e-mail :

coudon@gueules-cassees.asso.fr  
www.domainedesgueulescassees.fr

Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».

\* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de douze mois.

# Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

## I. État civil

Nom, prénom : .....

N° de membre : .....

Adresse et téléphone : .....

Nombre d'enfants à charge et âge : .....

Profession avant la retraite : .....

## II. Motif de la demande

.....

.....

.....

.....

## III. Renseignements à fournir

A. Montant annuel des ressources		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires :	.....	Résidence principale :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites :	.....	Résidence secondaire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières :	.....	Patrimoine locatif :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs :	.....			
Pension militaire d'invalidité :	.....			
Aide sociale :	.....			
Aide personnalisée au logement :	.....			
Allocation personnalisée d'autonomie :	.....			
<b>TOTAL</b>	.....			

## IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Signature du demandeur

## V. Avis du délégué

.....

.....

.....

.....

Signature du délégué

## TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS			NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION		
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides N° 1,2,3,4,5,5bis	N° 6		Allocation du statut	Au 01/01/2017 point à 14,42 €	Au 01/04/2017 point à 14,45 €
10%	48			48	57,68	57,80	
15%	72			72	86,52	86,70	
20%	96			96	115,36	115,60	
25%	120			120	144,20	144,50	
30%	144			144	173,04	173,40	
35%	168			168	201,88	202,30	
40%	192			192	230,72	231,20	
45%	216			216	259,56	260,10	
50%	240			240	288,40	289,00	
55%	264			264	317,24	317,90	
60%	288			288	346,08	346,80	
65%	312			312	374,92	375,70	
70%	336			336	403,76	404,60	
75%	360			360	432,60	433,50	
80%	384			384	461,44	462,40	
85% Sans statut	361	128		489	587,62	588,84	
85% Avec statut	361	64		200	751,04	752,60	
90% Sans statut	368	154		522	627,27	628,58	
90% Avec statut	368	77		300	895,24	897,10	
95% Sans statut	370	204		574	689,76	691,19	
95% Avec statut	370	102		400	872	1047,85	1050,03
100% Sans statut	372	256		628	754,65	756,22	
100% Avec statut	372	128		500	1000	1201,67	1204,17
100% + 1°	388	540		211	1139	1368,70	1371,55
100% + 2°	404	543		233	1180	1417,97	1420,92
100% + 3°	420	546		255	1221	1467,24	1470,29
100% + 4°	436	549		277	1262	1516,50	1519,66
100% + 5°	452	552		299	1303	1565,77	1569,03
100% + 6°	468	555		321	1344	1615,04	1618,40
100% + 7°	484	558		343	1385	1664,31	1667,77
100% + 8°	500	561		365	1426	1713,58	1717,14
100% + 9°	516	564		387	1467	1762,85	1766,51
100% + 10°	532	567		409	1508	1812,11	1815,88
et par degré (art. 16) en plus	16	3		22	41	49,27	49,37
100% art. 18	465	1373		351	2189	2630,45	2635,92
		1464			2280	2739,80	2745,50
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2750,62	2756,34
		1464			2380	2859,97	2865,92
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	2846,75	2852,67
		1464			2460	2956,10	2962,25
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	2942,88	2949,00
		1464			2540	3052,23	3058,58
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	3039,02	3045,34
		1464			2620	3148,37	3154,92
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3135,15	3141,67
		1464			2700	3244,50	3251,25
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3231,28	3238,00
		1464			2780	3340,63	3347,58
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3327,42	3334,34
		1464			2860	3436,77	3443,92
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3423,55	3430,67
		1464			2940	3532,90	3540,25
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3519,68	3527,00
		1464			3020	3629,03	3636,58
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3615,82	3623,34
		1464			3100	3725,17	3732,92
et par degré (art. 16) en plus	20		50	10	80	96,13	96,33
100% + double art. 18	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5199,85	5210,67
+ Art. 16 et 9° 100% + double art. 18	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5262,34	5273,29
+ Art. 16 et 10° et par degré (art.16) en plus	32		50	10	92	110,55	110,78

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. - Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut. Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

## ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		Au 01/01/2017	Au 01/04/2017
<b>Amputés :</b>			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	96,49	96,69
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	282,63	283,22
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	180,49	180,87
Désarticulation du genou	405,2	486,92	487,93
Amputation de la cuisse	556,5	668,73	670,12
Amputation sous-trochantér.	641,1	770,39	771,99
Désarticulation de la hanche	801,6	963,26	965,26
Désarticulation du poignet	160,5	192,87	193,27
Amput. de l'avant-bras avec ankyl.	315,4	379,01	379,79
Amput. de l'avant-bras sans ankyl.	230,4	276,86	277,44
Désarticulation du coude	405,2	486,92	487,93
Amputation du bras	556,5	668,73	670,12
Amputation sous-tubérositaire	641,1	770,39	771,99
Désarticulation de l'épaule	801,6	963,26	965,26
<b>Blessés crâniens</b> (suivant la fréquence des crises) :			
1 <sup>re</sup> catégorie	200,6	241,05	241,56
2 <sup>e</sup> catégorie	400,8	481,63	482,63
3 <sup>e</sup> catégorie	601,2	722,44	723,95
4 <sup>e</sup> catégorie	801,6	963,26	965,26
<b>Aveugles</b>	982	1180,04	1182,49

## MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		Au 01/01/2017	Au 01/04/2017
85%	65	78,11	78,27
90%	77	92,53	92,72
95%	85	102,14	102,35
100% et veuves de guerre	92	110,55	110,78
Enfant infirme : veuve ou orphelin	333	400,16	400,99

## RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		Au 01/01/2017	Au 01/09/2017
À partir de 65 ans révolus	52	721,00	751,40
À partir de 60 ans*			
* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département			

## PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/01/2017	Au 01/04/2017
Indemnité de soins	916	1100,73	1103,02
Indemnité de ménagement	458	550,36	551,51
Indemnité de reclassement	687	825,55	827,26
Indemnité de ménagement	275	330,46	331,15

**NOTE IMPORTANTE** – Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation; mais le nombre de points reste toujours le même.

## PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION			
		Au 01/01/2017	Au 01/04/2017		
<b>Taux simple (1)</b> Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de moins de 40 ans.	348	418,18	419,05		
<b>Taux normal (2)</b> Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 40 ans.	515	618,86	620,15		
<b>Taux exceptionnel (3)</b> Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.	682	819,54	821,24		
<b>Majoration spéciale (4)</b> pour conjoints survivants d'invalidité bénéficiant de l'article L 133-1 et de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5bis/a	Au moins 5 ans	105	126,18	126,44
		Au moins 7 ans	230	276,38	276,96
	n° 5bis/b	Au moins 5 ans	150	180,25	180,63
		Au moins 7 ans	300	360,50	361,25
		Au moins 10 ans	500	600,83	602,08

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenu(e)s veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.  
**La pension au taux simple (1)** est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%.  
**La pension au taux normal (2)** est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).  
 Dans les deux cas le mariage doit avoir duré au moins deux ans.  
**La pension au taux exceptionnel (3)**. Le taux normal et le taux simple passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.  
**Une majoration spéciale (4)** est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L 133-1 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5bis/a ou n° 5bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans ou 10 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L 133-1).

## MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L 141-23 et D 141-10 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		Au 01/01/2017	Au 01/04/2017
Un enfant	120	144,20	144,50
Deux enfants	240	288,40	289,00
Par enfant à partir du troisième...	160	192,27	192,67

## PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/01/2017	Au 01/04/2017
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés	243	292,01	292,61
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés	122	146,60	146,91
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier	45	54,08	54,19

## ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	Au 01/01/2017	Au 01/04/2017
1 500 points (à 60 ans)	1802,5	1806,25
1 200 points (à 65 ans)	1442,00	1445,00

# Organisation

## Conseil d'administration

### BUREAU

**Henri Denys de Bonnaventure**  
**Président**

Chevalier de la Légion d'honneur  
Médaille militaire

**Georges Morin**  
**Secrétaire du Conseil**

Commandeur de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

**Paul Dodane**  
**1<sup>er</sup> vice-président**

Officier de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'Ordre national  
du Mérite  
Valeur militaire

**Bernard Allorent**  
**Trésorier**

**Patrick Remm**  
**2<sup>e</sup> vice-président**

Médaille militaire  
Officier de l'Ordre national du Mérite

**José Baraton**  
**Trésorier adjoint**

Chevalier de l'Ordre national du Mérite  
Médaille de la Défense nationale

### MEMBRES

**Hubert Chauchart du Mottay**

Président de la Fondation  
Commandeur de la Légion d'honneur  
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

**Michel Clicque**

Officier de la Légion d'honneur  
Médaille militaire  
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

**Charles Dauphin**

Chevalier de la Légion d'honneur  
Médaille militaire  
Valeur militaire

**Pierre Dautrey**

Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite  
Croix de guerre  
Valeur militaire

**Bertrand de Lapresle**

Grand officier de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

**Guy Delplace**

Médaille militaire  
Croix de Guerre

**Jean Déprez**

Médaille militaire

**Michel Eychenne**

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

**Jean-Daniel Marquis**

Médaille de la Défense nationale

**André Matzneff**

Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

**Pierre Merglen**

Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite  
Valeur militaire

**Pierre Tricot**

Chevalier de la Légion d'honneur

## Direction générale

**Olivier Roussel**

Directeur général  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

**Anne Doutremépuich**

Assistante de direction

**Nabila Falek**

Chef des services comptable  
et financier

**Olivier Denhaene**

Directeur adjoint  
chargé des affaires juridiques

**Alain Bouhier**

Directeur adjoint  
chargé de la vie associative

**Isabelle Chopin**

Directrice adjointe  
Domaine des Gueules Cassées

### LES FONDATEURS

**Colonel Yves Picot † (1862-1938)**  
Président

**Bienaimé Jourdain † (1890-1948)**  
Secrétaire général

**Albert Jugon † (1890-1959)**  
Secrétaire général

### LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

**Madame H.-A. Strong †**

Chevalier de la Légion d'honneur

**Madame Cathelin †**

**Colonel Corrin Strong †**

Combattant volontaire dans l'armée française  
1914-1918

### PRÉSIDENT HONORAIRE

**Jean Salvan**

Grand officier de la Légion d'honneur  
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

### ADMINISTRATEURS HONORAIRES

**Jean Roquet Montegon**

Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

**William Dumont**

Officier de la Légion d'honneur  
Médaille militaire  
Officier de l'Ordre national du Mérite

# Délégués régionaux et départementaux, porte-drapeaux

## Alsace

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PORTE-DRAPEAU

**Georges Wilbert**    
67, 68  
13, rue du Lavoir  
67260 Keskastel  
Tél. : 03 88 00 21 62  
georges.anne.wilbert@gmail.com

### DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**Pascal Stein**    
68  
8, rue du Général de Gaulle  
67310 Wasselonne  
Tél. : 06 23 44 24 28  
storik@orange.fr

### PORTE-DRAPEAU

**Pierre-André Knidel**  
9, rue Louis Pasteur  
67400 Illkirch-Graffenstaden  
Tél. : 06 95 37 59 15

## Aquitaine

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Michel Potriquet**   
24, 33, 47  
5, rue André Gide  
33980 Audenge  
Tél. : 05 56 82 54 87  
Tél. : 06 14 43 06 19  
michel.potriquet@gmail.com

### PORTE-DRAPEAU

**Jean-Claude Dourne**    
9 bis, rue de l'Aiguillon  
33120 Arcachon  
Tél. : 05 56 54 81 00

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Jean-François Louvrier**    
40, 64  
3, impasse des Palombes  
64230 Lescar  
Tél. : 06 08 27 79 28  
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

## PORTE-DRAPEAU

**Bernard Redregou**  
Domaine Henri IV  
11, rue des Mousserons  
64230 Lescar  
Tél. : 06 26 83 29 75

## Auvergne

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Ludovic Masson**   
03, 15, 43, 63  
27, Ilot Aragon 2  
63500 Issoire  
Tél. : 04 63 44 50 85  
Tél. : 06 95 63 46 58  
lmasson@gueules-cassees.asso.fr

### PORTE-DRAPEAU

**Fabrice Andraud**  
4, chemin du Lavoir  
Lot. Champclos  
63270 Pignols  
Tél. : 06 76 02 67 38

## Bourgogne

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Robert Esquirol**    
21, 58, 71, 89  
9, rue des Écoles  
21910 Noiron-sous-Gevrey  
Tél. : 03 80 36 91 72  
esquirol.robert@wanadoo.fr

### PORTE-DRAPEAU

**Michel Clerget**  
Les Collinettes  
Rue de la Gare  
21410 Malain  
Tél. : 03 80 23 68 80

## Bretagne-Pays de la Loire

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Lucien Flamant**     
22, 29, 35, 49, 53, 56, 72  
1, rue St Michel  
22430 Erquy  
Tél. : 02 96 72 40 81  
Tél. : 06 46 44 60 94  
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

### DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

**Alain Kergonou**   
29  
16, impasse Giocondi  
29100 Douarnenez  
Tél. : 02 98 70 51 12  
Tél. : 06 38 67 69 68  
kergonou@yahoo.fr

**Pierre Merglen**     
56  
Kerprat  
56450 Theix  
Tél. : 02 97 43 02 80

### DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

**Laurent Drouart**   
49, 53, 72  
907, route du Moulin  
La Paregère  
72510 Requeil  
Tél. : 02 43 46 44 80  
Tél. : 06 18 05 22 98  
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

### PORTE-DRAPEAU

**Roger Tanguy**   
94, rue François Coppée  
29200 Brest  
Tél. : 02 98 47 92 23

## Centre - Val-de-Loire

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Jean Beauval**    
18, 28, 36, 37, 41, 45  
37 bis, rue de la Sente  
45400 Fleury-les-Aubrais  
Tél. : 02 38 86 19 46

### PORTE-DRAPEAU

**Georges Leplatre**   
8, rue des Petits-Osiers  
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle  
Tél. : 02 38 88 44 27

## Champagne-Ardenne

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Jean Déprez**   
02, 08, 10, 51, 52  
7, rue de Champagne  
Hameau de Montvoisin  
51480 Oeuilly  
Tél. : 03 26 51 46 79  
jeandep@wanadoo.fr

## Corse

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**René Chiamonti**       
2A, 2B  
Villa St-Jean-Baptiste  
Route de St Antoine,  
Nocello Bas, 20200 Bastia  
Tél./Fax : 04 95 31 20 00  
Tél. : 06 17 84 17 71  
r.chiamonti@wanadoo.fr

**DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL****Brandicius Albericci** 🇫🇷

Résidence Monserato  
 Quartier St-Antoine, bâtiment B  
 20200 Bastia  
 Tél. : 06 15 44 33 21  
 albericci.brandy@sfr.fr

**PORTE-DRAPEAU****Félicien Micheloni**

Maison Pieraggi  
 20240 Ghisonaccia  
 Tél. : 06 86 59 58 70

**Dom-Tom et étranger****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Robert Abian** 🇫🇷 🇯🇲

2, rue Pierre Burello, Apt 7  
 91200 Athis-Mons  
 Tél. : 06 63 59 06 26  
 bobhaiti@hotmail.com

**Franche-Comté****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Jacques Mougin** 🇫🇷 🇯🇲

25, 39, 70, 90  
 5, rue des Frères Piquerez  
 25120 Maiche  
 Tél. : 06 86 25 69 51  
 j.mougin11@aliceadsl.fr

**DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL****Jean Dodane** 🇫🇷

25  
 18, rue Colin  
 25300 Pontarlier  
 Tél. : 06 76 33 78 45  
 jean.dodane@laposte.net

**PORTE-DRAPEAUX****Philippe Quilan**

15, rue du Cordier  
 25620 Mamirolle  
 Tél. : 06 89 95 52 51

**Gérard Blonde** 🇫🇷

33, rue de la Pidance  
 39570 Perrigny  
 Tél. : 06 75 23 45 95

**Hauts-de-France****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Christian Grémont** 🇫🇷 🇯🇲

59, 62, 80  
 1278, rue de la Libération  
 59242 Genech  
 Tél. : 03 20 79 58 29  
 c.gremont59@orange.fr

**Ile-de-France****DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX****Bernard Luquet** 🇫🇷 🇯🇲

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95  
 78, rue de la Fraternité  
 93700 Drancy  
 Tél. : 01 48 95 32 65  
 bernard.luk@free.fr

**Gérard Pinson** 🇫🇷 🇯🇲

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95  
 21, rue Saint-Georges  
 77122 Monthyon  
 Tél. : 01 64 36 12 51  
 gpinson@gueules-cassees.asso.fr

**PORTE-DRAPEAU****Gilles Ménard** 🇫🇷 🇯🇲

6, square George Sand  
 78190 Trappes  
 Tél. : 01 78 51 10 52

**Languedoc-Roussillon****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Charles Dauphin** 🇫🇷 🇯🇲

11, 30, 34, 48, 66  
 18, rue Marcel Pagnol  
 11000 Carcassonne  
 Tél. : 04 34 42 23 19  
 Tél. : 06 60 07 60 72  
 charles.dauphin@neuf.fr

**DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL****Henri Rebutent** 🇫🇷 🇯🇲

66  
 3, passage des Lilas  
 66300 Thuir  
 Tél. : 06 28 43 19 45  
 henri.rebutent@gmail.com

**PORTE-DRAPEAU****Daniel Tamagni** 🇫🇷 🇯🇲

80, avenue de la Gare  
 « Le Velasquez » - 30900 Nîmes  
 Tél. : 04 34 32 36 50  
 Tél. : 06 60 68 32 85

**Limousin****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Michel Marilly** 🇫🇷 🇯🇲

19, 23, 87  
 7, avenue Aristide Briand  
 87410 Le Palais-sur-Vienne  
 Tél. : 05 55 35 51 92  
 michel.marilly@free.fr

**Lorraine****DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX****Serge Véron** 🇫🇷 🇯🇲

54, 55, 88  
 31, rue du Remenaumont  
 54600 Villers-lès-Nancy  
 Tél. : 03 83 27 42 88  
 sveron@gueules-cassees.asso.fr

**Michel Halté** 🇫🇷

57  
 15, rue des Lys  
 Malancourt-la-Montagne  
 57360 Amneville-les-Thermes  
 Tél. : 06 75 31 07 62  
 michelhalte@yahoo.fr

**DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL****André Dezavelle** 🇫🇷

55  
 7, rue du Paquis, St-Mihiel  
 55300 Chauvencourt  
 Tél. : 06 81 64 67 74  
 Tél. : 03 29 91 08 67

**PORTE-DRAPEAU****Gilbert Giron** 🇫🇷 🇯🇲

36, rue de la Libération  
 55300 Dompcevrin  
 Tél. : 03 29 90 12 14

**Midi-Pyrénées****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Frédéric Martinez**

09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82  
 5, chemin de Pelleport, Bât A  
 31500 Toulouse  
 Tél. : 05 61 54 37 49  
 Tél. : 06 72 94 71 50  
 fcj@9online.fr

**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX****Michel Carrère**

65  
 16, rue des Rossignols  
 65600 Séméac  
 Tél. : 05 62 37 73 32  
 Tél. : 07 83 54 28 80  
 michelcarrere65hp@gmail.com

**André Moncassin** 🇫🇷 🇯🇲

32, 46, 82  
 40, rue du Général-de-Gaulle  
 32140 Masseube  
 Tél. : 05 62 66 12 61  
 andre.moncassin@wanadoo.fr

**PORTE-DRAPEAUX****Philippe Durand**

5, impasse Notre Dame  
82700 Montech  
Tél. : 06 44 25 96 36

**Noël Depirou**

7, rue des Fleurs  
31130 Saint-Alban  
Tél. : 06 95 33 02 61

**Normandie****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****André Jacques**     

14, 27, 50, 61, 76  
8, rue des Houx  
Oissel-le-Noble  
27190 Ferrières-Haut-Clocher  
Tél. : 02 32 34 85 67  
andré.jacques552@orange.fr

**PORTE-DRAPEAU****Gilbert François** 

31, boulevard Raymond-Poincaré  
14000 Caen  
Tél. : 02 31 72 42 88

**Poitou-Charentes****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Jean-Claude Montardy**   

16, 17, 44, 79, 85, 86  
Résidence des Parcs, appart. 131  
11, rue de Suède - 17000 La Rochelle  
Tél. : 06 15 76 22 81 - 09 82 55 95 98  
jeanclaudemontardy@gmail.com

**PORTE-DRAPEAU****Alain Berthelot**

6, rue Jean Jaurès  
44610 Basse-Indre  
Tél. : 02 40 86 74 18

**Provence-Alpes-Côte d'Azur****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Bernard Tomasetti**  

13, 83, 84  
37, rue Carnot - 13680 Lançon-Provence  
Tél. : 04 90 59 93 36  
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

**PORTE-DRAPEAUX****Michel Crucke**

Résidence Colonel Picot  
627, avenue du colonel Picot  
83160 La Valette-du-Var  
Tél. : 04 94 42 51 80

**Geoffrey Demouliez**

14, Clos Pascal  
459, chemin de la Source  
83300 Draguignan  
Tél. : 06 72 77 76 05

**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Alain Bouhier**

04, 05, 06  
18, rue Acchiardi de St-Léger  
06300 Nice  
Tél. : 01 44 51 52 00  
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

**DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL  
PORTE-DRAPEAU****Frédéric Durini**

06  
Lotissement les Trois Palmiers  
1130, avenue de Vaugrenier  
06270 Villeneuve-Loubet  
Tél. : 06 12 39 08 75  
frederic.durini@gmail.com

**Rhône-Alpes****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Michel Clicque**    

01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74  
5, rue des Frères Lumière  
01240 St-Paul-de-Varax  
Tél. : 06 73 11 02 48  
Tél. : 04 74 42 57 49  
michclicque@gmail.com

**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX****Jean Matton** 

07, 26, 38  
758, Montée Château Grillet  
38138 Les Côtes d'Arej  
Tél. : 04 74 58 88 71  
Tél. : 06 69 52 68 70  
jmcotesdarey@gmail.com

**Tadj Charef**  

73, 74  
Bât B 404  
17 bis, rue de la Gare  
74000 Annecy  
Tél. : 06 30 82 08 93  
tadj.charef@wanadoo.fr

**PORTE-DRAPEAUX****Georges Perez**  

10, rue Lamothe  
69007 Lyon  
Tél. : 04 72 73 04 13

**Daniel Fiat**

12, rue Elsa Triolet  
38550 Saint-Maurice-d'Exil  
Tél. : 04 74 86 60 71  
Tél. : 06 58 44 61 71

**André Boisier**

Les Romantines  
356, avenue Charles-de-Gaulle  
74800 La Roche-sur-Foron  
Tél. : 04 50 25 12 19

**DÉLÉGUÉS HONORAIRES****Henri Daléas**   **Michel Deglaire**  **René Fourcade****Lucien Goraguer**  **Lucien Humblot**    **Robert Lang**  **Joseph Lannes**     **Jean Lequertier**    **Gabriel Méné**    **Fernand Ney**   **Pierre Nicollin**  **Jean Riccardi**  **René Rondot**  **André Saint-Martin**    **Gilbert Sanchez**  **Pierre Soumache**   **PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES****Gilles Kaddour**  **François Derrien**   **François Pacifico**  **Roger Deschamps**  **Gilbert Piant**  **Joseph Zahm**  

Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,  
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,  
et avons adopté comme devise « Sourire Quand Même ».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête

« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

Télécopie : 01 42 65 04 14

site internet : [www.gueules-cassees.asso.fr](http://www.gueules-cassees.asso.fr)

e-mail : [info@gueules-cassees.asso.fr](mailto:info@gueules-cassees.asso.fr)

